

# la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE  
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Droit d'asile et liberté pour les  
émigrés espagnols en France

*par Raymond GUILLORÉ*

De Gaulle : un accident

*par Gérard SANDOZ*

Jacobinisme, socialisme...  
ou bonapartisme ?

*par Roger HAGNAUER*

Le Syndicat, un Etat dans l'Etat

*par Robert LOUZON*

Pour un nouveau manifeste socialiste

*par Pierre RIMBERT*

# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire  
(mensuelle)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

### FRANCE - ALGERIE

Six mois . . . . . 8 F  
Un an . . . . . 15 F

### EXTERIEUR

Six mois . . . . . 10 F  
Un an . . . . . 18 F

Le numéro : 1,50 F

### ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction  
et l'Administration à la  
Révolution prolétarienne  
14, rue de Tracy — PARIS (2<sup>e</sup>)  
Téléphone : CENTRAL 17-08

### PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.  
Les samedis de 17 h. à 19 h.

### UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux  
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

## Sommaire du N° 487 - Octobre 1963

Droit d'asile et liberté pour les émigrés espagnols . . . . .	
A l'école des « syndicats verticaux » espagnols . . . . .	R. GUILLORE
Deux lettres des Asturies.	
Le gaullisme : un accident . . . . .	G. SANDOZ
Le chantage de Franco.	
Chronique de l'Union des Syndicalistes : Ouvrir la voie de l'unité syndicale — L'échelle mobile, seul mot d'ordre ouvrier anti-hausse. — Salariés et salariés (suite)	R.G.
La voix des syndicalistes de la Loire : Un aspect de la concentration capitaliste. — La C.F.T.C. et l'unité syndicale (U.T.). — Les contradictions de Giscard d'Estaing. — « La musique ».	
Au seuil de l'automne 63.	
Notes d'Economie et de Politique : Hausse des prix et inflation. — Remarques sur l'extension du salariat. — Où en sont les conseils ouvriers en Yougoslavie ? — La protection contre les bombes atomiques et le traité de Moscou . . . . .	R. LOUZON
Où va l'Algérie indépendante ?	
Parmi nos lettres : La révolution permanente (J. Cavignac et Pierre Gamache). Jacobinisme, socialisme... ou bonapartisme ?	R. HAGNAUER
Le Syndicat, un Etat dans l'Etat . . . . .	R. LOUZON
Pour un nouveau manifeste socialiste . . . . .	P. RIMBERT
A travers les livres : Contre le néo-corporatisme (R.G.). — Retour à Albert Thierry et à Marcel Martinet (L.S.).	

## ENTRE NOUS...

Le noyau de la R.P. et l'Union des Syndicalistes ont décidé de renouveler la tradition des réunions d'abonnés et d'amis de la R.P.

Le samedi 9 novembre 1963, de 15 h. à 18 h., salle des Nymphes, 78, rue de l'Université (métro Solférino), tous les amis de notre revue auront la parole pour dire librement ce qu'ils en pensent, ce qu'ils critiquent dans ce que nous apportons, ce qu'ils regrettent que nous n'apportons pas.

Réunion qui n'est pas réservée à des privilégiés parisiens. Et l'on accueillera avec joie des amis de province qui voudraient et pourraient se déplacer. Ceux à qui une telle initiative est interdite peuvent écrire. Leurs envois seront pris en considération.

Sur quoi portera la discussion ? Impossible de fixer des limites, impossible même de prévoir les questions posées. On espère que personne ne s'élèvera contre la liberté d'expression accordée à tous les rédacteurs ordinaires et occasionnels. Mais la R.P. veut, depuis sa fondation, apporter des matériaux pour la formation d'une opinion ouvrière libre. Alors on peut se demander si elle remplit assez bien ce rôle essentiel. On ne peut donc pas parler de la R.P. sans évoquer la situation sociale et syndicale actuelle. Bien entendu, on ne tentera pas d'imposer

des solutions. Mais est-on certain que la R.P. a proposé toutes les solutions possibles et acceptables ? Est-ce qu'elle est demeurée fidèle à la tendance générale qui inspirait ses fondateurs, celle que Monatte traduisait encore dans ses derniers papiers ?

L'autre question importante, c'est de savoir si la R.P. en suivant l'actualité doit cependant accorder une assez large place aux monographies, aux études historiques doctrinales ; si elle peut s'engager dans l'effort de révision générale que certains semblent souhaiter. Il faut en débattre franchement, même en n'espérant pas de conclusion nette.

Nous formulons encore l'espoir que l'on n'oubliera pas, en cette réunion, d'examiner le problème de la diffusion de la R.P., du public qu'elle doit et qu'elle peut toucher, de son financement, de son enracinement dans le mouvement syndical.

C'est sous le signe de la confiance et de l'amitié que s'ouvrira cette réunion du 9 novembre. C'est aussi sous le signe de la constance et de l'espoir. Et nous sommes certains de ne pas être déçus par cette rencontre, d'en sortir avec une volonté éclairée et renforcée, de profiter au maximum du rassemblement de bonnes volontés conscientes et agissantes.

# DROIT D'ASILE ET LIBERTÉ POUR LES ÉMIGRÉS ESPAGNOLS EN FRANCE

Dans notre numéro de septembre, nous évoquons ici les vacances en Espagne, cet été espagnol marqué par la mise à mort des deux camarades Granados et Delgado et par la grève massive des Asturies. Depuis, le tableau des abominations du franquisme s'est encore allongé : nous savons que certains mineurs asturiens ont été arrêtés et torturés. Il fallait bien que le gouvernement français compatisse aux tremblements de peur du petit tyran de Madrid. Une vingtaine de travailleurs espagnols en France, militants de la C.N.T. en exil, ont été arrêtés sur la dénonciation et les injonctions du gouvernement de Madrid. Ils sont accusés d' « association de malfaiteurs » !

Nous avons connu des associations de malfaiteurs. Celle de trois grands malfaiteurs, associés contre la paix et les droits de l'homme, et qui s'appelaient Hitler, Mussolini et Franco. Une autre association de malfaiteurs : l'O.A.S. dont beaucoup d'affidés ont trouvé refuge chez Franco. Mais des malfaiteurs associés, ces camarades syndicalistes espagnols, travailleurs honnêtes et irréprochables, dont certains sont des vétérans de la lutte antifasciste, dont d'autres sont nés en France et y ont grandi dans l'esprit de liberté ! Qui croira cela un instant ? De Gaulle pense-t-il vraiment servir sa politique de grandeur en se prêtant à cette « politesse » à l'égard de Franco ? Sans doute savons-nous que Franco, parce qu'il règne encore sur l'Espagne — par la grâce des vainqueurs de la dernière guerre — est aujourd'hui un objet de compétition. À ce titre, il fait désirer et monnayer ses faveurs. Après s'être prêté aux avances de De Gaulle, il vient d'être officiellement reconnu, en échange de l'installation de quelques bases américaines, comme un associé et un protégé du front des démocraties ! C'est ce moment-là que le gouvernement français choisit pour le « protéger » lui aussi, à sa façon. La moins belle : celle qui consiste à incarcérer, sur demande du dictateur de Madrid, des travailleurs émigrés sans reproche, membres d'une organisation syndicale qui n'est plus reconnue dans son pays, parce que celui-ci est soumis à un régime du type fasciste, mais qui, dans le monde entier — au moins celui qui est, paraît-il, démocratique — est reconnue comme représentative d'un grand courant du peuple espagnol. De Gaulle qui tient toujours à crier : Vive la République ! va-t-il la renier en la personne de ces républicains provisoirement vaincus qui, pas un moment, ne désespèrent de la république espagnole de demain ? Veut-il, peut-être, les expulser, ou même les extraire ? En tout cas, son ministre de l'Intérieur ne veut pas lâcher ces victimes expiatoires de la nouvelle sainte alliance franco-espagnole : le juge d'instruction parisien Alain Simon avait signé la mise en liberté provisoire pour quatre des inculpés, en raison à la fois de leur état de santé et de la faiblesse des charges retenues contre eux, mais le représentant du ministère public s'y est opposé ! Il faut maintenir en prison ces dangereux « malfaiteurs », coupables de ne pas reconnaître le pouvoir d'un authentique malfaiteur !

C'en est trop cette fois. Non seulement l'action de solidarité ouvrière qui s'est déjà manifestée en France et ailleurs, doit aboutir à la libération de nos camarades espagnols, mais cette mau-

vaïse action du pouvoir doit être le point de départ d'une grande protestation collective, unissant les grands intellectuels libéraux aux syndicalistes — dans le souvenir et dans l'esprit d'Albert Camus — dénonçant les crimes du franquisme. Cette double action, ouvrière d'abord, s'étendant ensuite à tous les hommes de bonne volonté, s'organise et se développe.

Au moment où ces lignes sont écrites, les travailleurs ont manifesté à Lyon, à Angers, à Saint-Etienne où s'est tenu, le 8 octobre, un meeting avec Yves Dechezelles. Il faut dénoncer la collusion intolérable des gouvernements de Madrid et de Paris. Mais, avant tout, il faut arracher à la prison nos valeureux camarades syndicalistes espagnols. Trois fois, ils ont été abandonnés : en 1936, en 1940, en 1945, à trois moments décisifs de l'histoire de notre temps. Il ne sera pas dit que nous les aurons encore une fois abandonnés sans avoir fait tout ce qu'il faut pour que justice, enfin, leur soit rendue.

## A l'école des « syndicats verticaux » espagnols

Dans notre numéro de septembre, nous avons fait état d'une dépêche de l'Agence France-Presse, en date du 9 août, informant qu'une délégation de syndicalistes de l'U.R.S.S. allait se rendre à Madrid pour y « étudier » les syndicats dits « verticaux ». Une dépêche de Moscou, du 9 septembre, confirmait indirectement cette nouvelle en indiquant que cette visite était « ajournée » en raison de « la préparation du prochain congrès des syndicats soviétiques ».

Nous avons exprimé notre incrédulité d'abord, puis notre indignation. Dans son excellent article de la tribune libre du « Monde », notre camarade Roger Hagnauer, en manifestant la solidarité de l'Union des Syndicalistes, avec les militants espagnols emprisonnés en France, posait aussi la question de cette « visite » en Espagne franquiste de prétendus syndicalistes soviétiques. Il ne fait pas de doute qu'à la suite des informations parues dans la presse bourgeoise (les journaux communistes ou para-communistes n'en avaient pas soufflé mot, même pour les démentir), l'émotion et l'indignation commençaient à se manifester même dans les milieux communistes. En tout cas, le 20 septembre, nous lisons dans « Le Monde » :

« Troud, organe du conseil central des syndicats soviétiques, annonce que cet organisme, par solidarité avec les mineurs espagnols en grève, vient de communiquer à l'U.N.E.S.C.O. sa décision d'ajourner l'envoi de ses représentants à la conférence syndicale qui se réunira en Espagne prochainement, sous ses auspices.

« Il va de soi, ajoute Troud, qu'il n'est pas question d'interpréter ce voyage comme une visite aux syndicats de Franco, ni comme devant permettre des contacts avec ces syndicats, comme la presse bourgeoise a récemment essayé de le faire croire dans quelques pays occidentaux. »

Cela peut être considéré, à la rigueur, comme une mise au point. Mais la presse bourgeoise n'a pas essayé de « faire croire ». Elle a publié des dépêches. Elle aurait sans doute publié un démenti si celui-ci avait été donné aussitôt.

Cependant, si ce que dit le journal *Troud* est vrai, alors notre indignation et notre protestation changent de cible. Est-il vrai que l'U.N.E.S.C.O. (organisation pour la « culture » !) a organisé une « conférence syndicale » qui doit se réunir à Madrid ? Quels seraient donc les « représentants syndicaux » qui oseraient y participer ? Nouvelles questions qui se trouvent posées après la dépêche ci-dessus.

Albert Camus avait raison quand il claqua les portes de l'U.N.E.S.C.O. au moment où cette organisation fit une place aux représentants de Franco. Mais l'affaire des « syndicats verticaux » espagnols devenus sujet d'étude internationale, cette affaire scandaleuse n'est pas terminée, et elle a encore besoin qu'on en éclaire les dessous.

R. GUILLORE.

## Deux lettres des Asturies

2 septembre 1963.

La grève dure depuis 50 jours. Elle a débuté parmi les premiers groupes de mineurs du bassin du Caudal, et après quelques jours s'est élargie à toute la zone minière des Asturies. Le nombre de mineurs en grève était de 35.000 aux premiers jours d'août, date à laquelle commençait la reprise du travail des mineurs du Caudal, tandis que dans le bassin du Nalon et Caudin les mineurs paralysaient le travail jusqu'à provoquer la fermeture totale de ces puits. Aussi, malgré tout ce que raconte la presse franquiste, le travail n'est pas normalisé dans le bassin du Caudal ; il y a encore des mineurs, spécialement les piqueurs de fond qui persévèrent à faire front contre le patronat. Cependant, dans les autres bassins miniers, très peu d'entreprises maintiennent les puits ouverts et dans ceux qui sont ouverts, un nombre très réduit de travailleurs ont repris le travail. Au total, à la fin août, le nombre de mineurs en grève était encore de 28.000.

La levée du lock-out, décidée aujourd'hui 2 septembre, il ne serait pas étonnant que les travailleurs commencent à s'incorporer au travail, lassés d'attendre qu'on suive leur exemple ailleurs. Cependant, dans le bassin de Leon, un geste de solidarité a été enfin accompli par les ouvriers en faveur de leurs frères des Asturies.

Nous avons l'espoir que le mouvement prendrait de l'extension dans d'autres provinces plus importantes, mais comme il n'en est pas ainsi, les mineurs se plaignent amèrement de ce manque de solidarité.

Les mineurs ne comprennent pas non plus qu'à l'étranger tous les efforts n'aient pas été entrepris pour montrer sous son vrai visage le régime espagnol et dénoncer la complicité des gouvernements qui lui permettent de durer grâce aux traités commerciaux.

Les mineurs espéraient aussi que les syndicats des dockers donneraient au moins la consigne du refus de charger et décharger des marchandises en provenance ou à destination de l'Espagne. C'eût été l'aide la plus efficace qu'on pouvait nous apporter car tant que cela ne sera pas obtenu, il s'avère impossible de parler sérieusement d'un changement de régime en Espagne et nous n'aurons pas d'autre solution qu'attendre que le fruit tombe à force d'être pourri.

Les arrestations dans cette grève ne sont pas si nombreuses que dans les grèves antérieures. Nous pouvons les évaluer à 200. Quelques-uns des grévistes arrêtés ont même été mis en liberté, mais un grand nombre ont été amenés à Madrid pour être jugés. Ce qu'il faut noter c'est que le traitement appliqué aux détenus a été d'une cruauté raffinée ; beaucoup d'entre eux ont été gardés au secret pendant quinze ou vingt jours pour que la famille ne puisse pas les voir dans l'état lamentable où ils se trouvaient ; à d'autres on a changé le linge maculé de sang et déchiré.

Dans la lettre du 2 septembre, nous disions qu'il ne serait pas étonnant que les mineurs reprennent le travail, poussés par la nécessité. Aujourd'hui, nous pouvons dire qu'il n'en est pas encore ainsi. Le désir de faire aboutir leurs revendications économiques et la volonté d'en finir une bonne fois avec l'injustice à laquelle ils sont soumis par le régime a été plus fort que les calamités matérielles que supportent les mineurs en grève. Leur esprit de lutte est magnifique. Aussi la répression se fait-elle plus sauvage, plus criminelle. Il y a dans les commissariats et les gendarmeries des hommes grièvement blessés parce qu'ils ont été sauvagement brutalisés sans qu'il leur soit permis d'être visités par le médecin pour soigner leurs blessures. Un cas extrême est celui d'un mineur du village de Las Piezas (Sama de Langreo) à qui on a arraché un œil et brisé les os et les muscles du visage.

Des femmes qui intervenaient pour demander un examen médical des blessés ont elles-mêmes été arrêtées et à plusieurs on a coupé les cheveux. Un de ces monstres, qui torturait les femmes, lança : « Celle-là était une lionne ; il a été nécessaire de nous mettre à quatre pour la tondre. » Un de ceux qui mettent le plus de zèle dans cette besogne barbare est un officier de « la guardia civil », neveu du célèbre général Millan Astray (1).

Signaler les nombreux cas de barbarie appliqués aux grévistes allongerait trop cette lettre ; cela suffit pour qu'on se fasse une idée des souffrances de ce peuple courageux et travailleur mais rebelle par nature au despotisme ; malheureusement, il arrive à la limite de ses forces à cause des procédés repressifs décrits et qui sont la norme s'il y a refus à l'ordre de se présenter au travail qu'on apporte par écrit et à domicile.

Nous disions dans la lettre antérieure que la solidarité aux mineurs des Asturies de quelques régions principales serait la fin du régime, car ici ne circule pas l'argent, les déficits s'accumulent et gouverneur, industriels, financiers et commerçants en général sont très alarmés devant le chaos qu'ils traversent. Si cette situation s'étendait à d'autres régions, il n'y aurait pas de gouvernement qui pourrait résister. Mais cette solidarité, pour être efficace, doit se déclencher en vitesse, car les mineurs, en raison de la terrible répression, cèdent un peu plus tous les jours, malgré qu'ils soient encore 18.000 à tenir bon dans les Asturies. Cela aurait pour effet d'encourager l'action en cours, et le régime n'aurait pas le temps de surmonter le grave préjudice que lui cause la grève.

Pour finir, répétons que le manque de solidarité sera un coup dur pour les travailleurs des Asturies qui s'étaient lancés dans la lutte avec un magnifique entrain. En tout cas, si la défaite s'abat sur eux, la responsabilité en incombera à d'autres ; les travailleurs de cette région ont fait leur devoir.

(1) Millan Astray est ce général de la Légion étrangère qui, au cours d'un banquet présidé par Miguel de Unanuno, au début de la guerre civile, cria en présence de Mme Franco : « Vive la mort ! », « A bas l'intelligence ! ».

### LE COMITE PROVISOIRE DE DEFENSE

des emprisonnés espagnols

a édité un **TRACT** dont le texte bref convient à l'information et à l'organisation immédiate de la solidarité

Si vous avez besoin de ce tract, adressez-nous votre demande en précisant le nombre d'exemplaires que vous pouvez **effectivement** distribuer. VOUS POUVEZ AUSSI NOUS ADRESSER UNE SOUSCRIPTION SPECIALE POUR LA SOLIDARITE AUX MILITANTS ESPAGNOLS.

# LE GAULLISME : UN ACCIDENT

Depuis la prise du pouvoir par le général de Gaulle, le monde est perplexé : cet homme, de toute évidence, semble aux uns et aux autres difficile à ranger dans les catégories habituelles. De Gaulle n'est pas un démocrate, et il ne s'en cache guère, lui qui méprise les foules, tout en sollicitant leur appui lorsque cela facilite son jeu ; il déteste les institutions représentatives et ne leur laisse une existence qu'à l'ombre de son pouvoir ; il a, enfin, horreur des « intermédiaires », qu'ils soient politiques ou syndicaux, et il n'admet autour de lui que des hommes qui lui sont entièrement dévoués.

De Gaulle n'est pas davantage un dictateur. Certes, il n'hésite pas à faire bon marché de sa propre constitution, lorsque son jeu politique le lui commande ; son mépris naturel pour tous ceux qui encombrant son chemin lui dicte une attitude que son entourage qualifie volontiers de « hautaine », et tous ses serviteurs ont au moins une fois ressenti les effets de l'ingratitude du monarque. Mais dictateur, il ne l'est guère : il n'a pas interdit les partis politiques, il n'a pas, pour l'essentiel, porté atteinte à la liberté de la presse et de l'association ; pas plus, en tout cas que cela n'avait été fait du temps de la IV<sup>e</sup> République.

Quel phénomène est donc de Gaulle et qu'est-ce que le gaullisme ? Les interprétations qui nous sont généralement proposées n'emportent pas entièrement la conviction, soit qu'elles apparaissent fragmentaires, soit qu'elles se ressentent trop de la tentative d'expliquer ce phénomène par une « théorie » rigoureuse.

On n'a pas avancé d'un pas, en effet, lorsqu'on a dit que de Gaulle est une sorte de monarque, que le système, instauré par lui, est une forme de monarchie, bien que toutes ces explications contiennent une part de vérité. Une pareille thèse n'a pas, somme toute, la prétention d'être une contribution théorique à la compréhension d'un phénomène contemporain. Il en est une autre, cependant très répandue dans certains milieux de la gauche française, qui prétend précisément à ce privilège. Le système gaulliste, nous dit-on, correspond à un certain stade de l'évolution du capitalisme moderne : très précisément à celui du « néo-capitalisme » qui, semble-t-il, exige pour survivre l'abolition du système représentatif et parlementaire, afin de réaliser une symbiose entre la « technocratie » et le « capitalisme monopoliste ».

Deux objections, au moins, se présentent à l'esprit face à cette analyse qui se prétend « marxiste ».

1) Si réellement la théorie énoncée est exacte et si elle dépasse le cadre français, comme on l'admet généralement, comment se fait-il que dans les autres pays industriellement avancés (U.S.A., Grande-Bretagne, Allemagne, Italie, pays scandinaves, etc...) le système représentatif se porte apparemment bien et ne semble pas près, de toute façon, d'être remplacé par un « gaullisme » adapté à la situation particulière de ces pays ?

2) Ce que l'on nous présente comme « nouveau » ne l'est pas tellement, du moins en ce qui concerne la France : ce n'est un secret pour personne, en effet, que cette collaboration étroite entre « technocratie » et milieux capitalistes a été l'une des caractéristiques essentielles de la IV<sup>e</sup> République ; c'est elle, en effet, qui a permis, à travers toutes les crises gouvernementales et parlementaires, de maintenir, malgré tout, une

certaine permanence politique, de contribuer à un développement économique très remarquable de réaliser tant bien que mal, la liquidation de quelques séquelles coloniales (Tunisie, Maroc, Indochine) et d'insérer la France dans le circuit européen.

Devant ces faits on ne peut pas ne pas sentir la faiblesse d'une explication qui ne nous fait nullement comprendre pour quelle raison la majorité de la population, y compris ses couches dirigeantes, a abdiqué ses responsabilités, pour les confier à un seul homme. Tout a été dit sur le déclin du système parlementaire, représentatif, en France, sur cette impuissance à régler des problèmes importants dans le cadre d'un parlementarisme mal adapté au fonctionnement d'un système économique et administratif de plus en plus compliqué.

Mais il n'est point besoin d'avoir recours à des explications pseudo-scientifiques pour identifier le gaullisme, il suffit de penser à la situation telle qu'elle se présentait en 1958 pour conclure que les soubresauts de la décolonisation, qui rendaient tout régime « normal » impossible, expliquent largement le transfert politique qui s'est alors opéré et où l'armée, en tant que facteur autonome, avait une part bien plus considérable qu'une « bourgeoisie » ou « technocratie » mythiques, qu'on a tendance à accommoder à toutes les sauces.

Il nous semble, par conséquent, que le « gaullisme » est davantage un « accident » de l'histoire que l'aboutissement d'un processus en quelque sorte inhérent au développement de la société industrielle moderne. Cette affirmation n'est nullement en contradiction avec la « permanence » du régime gaulliste : celui-ci a pu s'instaurer à la faveur d'une situation exceptionnelle où aucune classe ne semblait plus en mesure de régler le problème algérien, particulièrement ardu et qui, contrairement à la situation qui existait en Indochine, au Maroc et en Tunisie, avait des répercussions directes sur la France.

Dans ce sens, et dans ce sens seulement, l'avènement du « gaullisme » est effectivement un accident de l'histoire, bien que de nombreux aspects du régime actuel de la France reposent sur une tradition bonapartiste encore assez profondément ancrée dans le pays.

Cet « accident » est-il appelé à durer ? C'est bien possible, dans la mesure, précisément, où les différentes couches sociales en quelque sorte « atomisées » par le régime, semblent réfractaires à se reconstituer en tant que facteurs politiques, face au pouvoir.

Mais, contrairement aux apparences, le régime gaulliste est faible : il n'a pas su se donner une armature politique, et le parti au pouvoir, l'Union pour la Nouvelle République (U.N.R.), tout en ayant obtenu un nombre considérable de voix aux dernières élections, n'est rien sans de Gaulle et ne réussit en aucune manière à créer une organisation véritable dans le pays. On a pu le vérifier de manière saisissante lors de la grande grève des mineurs au mois de mars : en Lorraine, où le « oui » à de Gaulle avait dépassé les 90 pour cent, les supplications de l'U.N.R. et les menaces à l'adresse des mineurs n'ont produit aucun effet. Rarement le fossé qui sépare l'apparence politique de la réalité sociale est apparu avec une force aussi convaincante !

Ainsi le « gaullisme » n'est rien sans de Gaulle dont la disparition de la scène politique, de quelque manière qu'elle se produise, créera un immense vide politique, dévoilant ainsi l'énorme duperie dont est victime la population française, mais aussi une bonne partie de l'opinion mondiale.

Duperie sur tous les plans : l'homme qui se présente comme un « novateur » et qui, sur le plan social, par exemple, ne fait que reprendre les méthodes toujours utilisées par toutes les classes dirigeantes tout en les renforçant par une bonne dose d'arbitraire et de démagogie ; l'homme qui prétend « réformer » la société et les mœurs politiques et qui, le paternalisme aidant, ne fait qu'accentuer le dégoût déjà existant pour la « politique », c'est-à-dire, en définitive, l'intérêt pour la chose publique, n'est finalement qu'un vulgaire conservateur. Rien, strictement rien, sauf la présence du « guide », ne promet sous son régime une prise de conscience politique ou sociale.

La politique économique et sociale du gaullisme ? Rien de plus « classique » : les trois ministres des finances du « guide » -- Pinay, Baumgartner, Giscard d'Estaing -- ont très exactement employé les moyens dont s'est toujours servi n'importe quel gouvernement conservateur : déflation, blocage des salaires, augmentation des profits.

Ce qui peut paraître propre au gaullisme, la tentative d'une « association » entre Capital et Travail, les essais d'« intégrer » le mouvement syndical dans l'appareil de l'Etat etc..., reste inopérant dans la mesure, précisément, où le régime ne dispose point d'un mécanisme et d'une « technique » propres à provoquer davantage d'effets que ne pourrait le faire un gouvernement conservateur normal. Malgré l'adhésion populaire, qui reste superficielle et ne repose que sur le dégoût de l'« ancien », mais n'arrive pas à faire corps avec le nouveau régime, le « gaullisme » reste suspendu au-dessus d'un vide politique qu'il n'arrive jamais à combler.

Qu'on qualifie ce régime de « bonapartiste » qu'on le baptise, à défaut d'un autre terme d'« autoritaire » : il reste que le contenu social n'a en rien changé par rapport à ce qu'il fut sous la IV<sup>e</sup> République où très précisément cette fameuse liaison organique entre la « technocratie » et le « capitalisme moderne » a pu être observée.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est qu'en France, davantage que dans d'autres pays, le système représentatif traditionnel s'est révélé inopérant, particulièrement sous l'effet du choc violent de la dernière phase de la décolonisation : dans une ambiance de guerre civile, le parlementarisme ne peut guère évoluer « normalement », et si le mouvement ouvrier français a si facilement succombé à la menace de Charles de Gaulle et de l'armée réunis, c'est parce qu'il s'est trop identifié à la seule forme parlementaire de la démocratie, sans chercher à approfondir les assises de la démocratie sur le plan des institutions sociales qui lui soient propres.

Sur le plan de la politique extérieure, dans la mesure où il y a une « idée » directrice, elle recèle, la mystique de la « grandeur » aidant, un certain nombre de dangers : l'Europe, pour la France gaulliste, n'est qu'un prétexte pour aboutir, selon la technique du siècle passé, à une domination qui fait bon marché aussi bien des possibilités réelles du pays que d'une véritable construction européenne — laquelle est difficilement compatible avec le nationalisme har-

gneux que professe, à chaque occasion, un régime reposant sur une approbation superficielle de la population et qui n'arrive pas à se « fabriquer » une autre doctrine que celle du passé.

Ceux qui cherchent, laborieusement, à détecter des « profondeurs » de la pensée gaullienne, devront bientôt se rendre à l'évidence : ces « profondeurs » sont totalement inexistantes et se situent au même niveau que le rêve de faire de la France l'égal des « Grands » : cela peut aboutir — et aboutit effectivement — à causer pas mal de difficultés à ceux qui sont obligés de frayer avec le personnage qui se veut mystique : cela peut, à la rigueur, aboutir à la tentative d'un « renversement des alliances » ; mais il est clair qu'il y a un écart trop considérable entre les désirs et les possibilités réelles de la France gaulliste pour que toutes ces tentatives puissent se terminer autrement que par un échec retentissant.

Ainsi, et contrairement aux apparences, le régime gaulliste n'a pas de fondements réels ; il semble bien que son « utilité » soit plus que contestable, politiquement et sociologiquement parlant, après la solution du conflit algérien — qui est d'ailleurs intervenue, après combien d'hésitations et de détours, dans des conditions assez pénibles. Sa disparition ne laissera aucun héritage valable, rien qu'un grand vide qui démontrera précisément que le mythe était destiné à masquer l'absence d'idées et de conceptions.

Il nous souvient d'avoir entendu, au cours de la manifestation du 28 mai 1958, qui rassemblait quelques centaines de milliers de manifestants venus pour protester, timidement et sans conviction, ce cri : « De Gaulle, au musée » ! Ceux-là exprimaient, à leur manière, un ressentiment qui s'est révélé juste et que la réalité a entièrement confirmé : Comment ne pas admettre, en effet, que le « gaullisme » est précisément la tentative de doter une nation moderne et en pleine évolution d'un appareil politique emprunté aux accessoires des siècles passés ?

Gérard SANDOZ.

## Le chantage de Franco...

Depuis juillet dernier, on discutait à Washington des revendications de Franco exigeant l'intégration de l'Espagne dans l'O.T.A.N. avant le renouvellement des accords hispano-américains, comportant essentiellement l'octroi de bases de lancement de projectiles auto-propulsés. Or, selon « The Guardian », organe libéral britannique, *complaisamment cité par le bulletin d'informations officielles espagnoles* (publié en français, n° du 14-9-63), en février 1963, le général Ailleret, chef d'état-major français a demandé à Madrid l'octroi de bases navales et proposé une coopération militaire franco-espagnole.

Un double rapprochement s'impose.

D'une part le parallélisme entre le jeu gaulliste et le jeu khrouchtchévien également anti-américain.

D'autre part, le chantage exercé par Franco sur Kennedy. C'est le 14 septembre que l'on signale cette initiative française. C'est en septembre que l'on annonce la visite des « syndicalistes » (sic !) soviétiques en Espagne, et l'accord possible sur l'or de la République espagnole.

C'est au début d'octobre que Kennedy cède sur tous les points à Franco... et que l'on étudie à Washington les possibilités de livraison de blé capitaliste... à la patrie du socialisme, de Staline et de Khrouchtchev.

# CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

## Ouvrir la voie de l'unité syndicale

Unité ou étouffement ? C'est la question que nous nous posions comme principal commentaire du dernier congrès de la C.G.T. Ce congrès où, répétons-le, rien n'a été dit de fondamentalement nouveau sur l'unité syndicale, rien qui puisse faire penser que les conditions de l'unité se trouvent davantage réunies après le congrès qu'avant. Mais voici que la préparation du congrès de « Force Ouvrière », et les multiples prises de positions qu'elle implique, remettent au premier plan de l'actualité syndicale la grande question de l'unité organique. Il ne faut jamais cesser d'interroger sur ce point avec obstination : pourquoi l'unité a-t-elle été brisée ? Ceux qui répondent alors : « C'est inutile, vous voulez réveiller les vieilles querelles », sont de faux amis de l'unité. Leur réunification, si elle se produisait (probablement comme suite et appendice d'un rassemblement politique), porterait en elle-même les germes d'une nouvelle scission, ou bien — ce qui est pire — d'un étouffement définitif du mouvement syndical ouvrier indépendant.

Voyons d'abord les prises de position nouvelles. Le camarade Labi, secrétaire général de la Fédération des Produits chimiques F.O., a fait une déclaration qui a eu de l'écho, et même des échos. Nous pouvons, je crois, considérer Labi comme un « ami de la R.P. ». Non seulement il y est abonné, mais il y a collaboré et, en plusieurs circonstances, il n'a pas caché sa sympathie pour les idées que nous exprimons ici. Nous ne pouvons que l'écouter avec la même sympathie. D'ailleurs toute voix favorable à l'unité syndicale est écoutée chez nous qui n'avons pas cessé de la préconiser, et de défendre en même temps les garanties qui la conditionnent et qui la sauvegardent. C'est sur ce dernier point que la déclaration de la Fédération F.O. des produits chimiques ne nous donne pas entière satisfaction. Il ne suffit pas, en effet, de parler d'unité syndicale pour en être un artisan réel, comme il ne suffit pas de parler de paix, pour en créer les conditions ; les pires fauteurs de guerre ont toujours parlé de paix, ils en ont même parlé plus que quiconque. Nous ne doutons pas un seul instant de la volonté réelle d'unité de Labi et de ses camarades, qui animent une fédération dynamique de « Force Ouvrière ». Mais peut-être n'ont-ils pas l'attention suffisamment attirée sur les dangers de se laisser porter par le courant au lieu d'essayer de l'orienter dans la bonne direction. Pourtant, Labi et les militants qui l'entourent ne sont pas nés de la dernière pluie ; ils ont mené et ils mènent encore des actions syndicales efficaces. Ils les ont souvent menées à côté des dirigeants communistes de la fédération des produits chimiques C.G.T. Eh bien ! ils savent par expérience que même l'unité d'action, seulement l'unité d'action, ne va pas sans heurts et difficultés.

Dans ce même bulletin de la Fédération des industries chimiques-F.O. (« Le syndicaliste militant », octobre 1963) où nous lisons la déclaration sur l'unité syndicale — déclaration que nous pouvons approuver sous réserve d'une précision des garanties internes de l'indépendance — nous lisons aussi ce titre vengeur : « *Après la commission nationale paritaire : Cadres et cégétistes se sont alliés au patronat verrier pour réduire notre pouvoir d'achat* » ! Avouez que comme préambule à l'unité, on peut faire mieux ! Mais si cette phrase

traduit la réalité de la situation revendicative dans l'industrie du verre, alors il fallait l'écrire. Il faut croire qu'il le fallait, puisque, dans l'article lui-même, nous lisons encore ceci, après un exposé du cahier de revendications des ouvriers verriers : « *Les premiers qui ont lâché les justes revendications ouvrières furent les représentants de la Confédération Générale des Cadres... Mais grande, très grande fut notre surprise de voir nos camarades de la C.G.T. hésiter, discuter, faire des concessions pour tomber enfin dans les filets du patronat. Sans avoir trahi, nos camarades de la C.G.T. ont commis là une très grave erreur au détriment des intérêts ouvriers.* »

La vigueur de cette attaque prouve au moins que l'action commune ménage encore ce genre de « surprises ». Elle prouve aussi que le désir d'unité de nos camarades de la Fédération des industries chimiques-F.O., ne leur bouche pas les yeux et ne les prive pas de leur esprit critique syndicaliste. C'est peut-être encore la meilleure garantie qu'ils auront dans la voie de l'unité syndicale où ils se sont maintenant engagés. Car l'unité dans la confusion, du genre : « oublions le passé » et « embrassons-nous, Folleville », nous réserverait des surprises bien plus amères encore.

\* \*

Le congrès de la centrale « Force Ouvrière » aura certainement à connaître et à discuter de la position de Labi. Déjà, Robert Bothereau lui a consenti quelques commentaires. Ceux-ci révèlent une certaine inflexion de la position traditionnelle de la direction confédérale. Bothereau ne s'oppose pas délibérément à l'unité ; il parle seulement « d'appuyer sur le frein ». Il est donc déjà monté dans la voiture.

Du côté de la C.G.T., vous pensez bien que la déclaration de Labi a trouvé de l'écho. Comme elle proposait des « contacts » avec les autres fédérations, la cégétiste a fait savoir qu'elle y était disposée. Rien à redire à cela. Attention quand même au déroulement du scénario bien connu, au cours duquel ceux qui, les premiers, ont impulsé le courant d'unité, se trouvent tout à coup enveloppés, bientôt désignés, parce qu'ils réclament les garanties nécessaires, comme des adversaires de l'unité, tandis que le bateau syndical est conduit dans les eaux troubles du rassemblement politique « de gauche ». Ceux qui, alors, en désespoir de cause, brandiraient la Charte d'Amiens — arme suprême et suprême pensée — ceux-là seraient jetés à la flotte ou, au moins, enfermés dans la cale. Dans quel état retrouveraient-ils le bateau, en admettant qu'ils le récupèrent jamais !

Les trois protagonistes du Mouvement pour un Syndicalisme Uni et Démocratique — Forestier, autonome ; Lapeyre, Force Ouvrière ; Pastre, C. G.T. — n'ont pas laissé passer sans réagir la déclaration du Bureau fédéral des Industries chimiques-F.O. Dans le journal « Combat » du 2 octobre, ils publient une longue déclaration où ils rappellent opportunément l'historique du M.S. U.D. et les principes qui doivent être à la base d'une centrale syndicale unique. « L'unité syndicale repose sur l'acceptation loyale de ces principes fondamentaux », écrivent-ils.

Nous avons approuvé ces principes quand ils furent formulés, et nous continuons à les soutenir. Les garanties de l'indépendance et de la démocratie syndicales tiennent en premier lieu

au non-cumul effectif des fonctions politiques et syndicales, au respect scrupuleux de statuts démocratiquement discutés et élaborés, à la reconnaissance des tendances syndicales, de leur droit d'expression et d'organisation.

C'est alors que des camarades me disent : « Qu'est-ce que tu nous racontes avec tes garanties ! Nous en connaissons qui accepteront toutes les garanties que tu voudras, quitte à s'asseoir dessus en même temps que dans leurs fauteuils ! » Je sais bien qu'aucune garantie formelle ne protège absolument contre les colonisateurs du mouvement syndical, que la défense contre leurs manœuvres doit demeurer permanente tant qu'ils n'ont pas vraiment révisé, dans le fond même, leur théorie et leur pratique contraires à « la morale ouvrière ». Il ne les reverseront qu'au terme d'une évolution ou d'une mutation dans laquelle la fermeté des syndicalistes joue aussi son rôle. Mais une bonne constitution vaut mieux que pas de constitution du tout, ou qu'un ensemble de principes réactionnaires. La lutte pour la démocratie syndicale est plus facile avec un statut démocratique, et des garanties reconnues, que dans la confusion d'une unité de circonstance.

Encore une fois, c'est l'unité que nous voulons, les uns à côté des autres, unis mais non unanimes, respectueux de la même loi syndicale. Mais non pas l'étouffement, l'absorption, la digestion... et le reste ! Si nous nous laissons emporter par une unité formelle qui, se servant du sentiment instinctif des travailleurs, préluderait à une conjonction politique (ou qui la suivrait), comment pourrions-nous encore parler de cette « force de contestation » des syndicats, et même de cette force d'opposition disponible (je ne dis pas : systématique) qu'ils représentent contre tous les pouvoirs ? Disons-le clairement : à cette fausse unité qui ne serait que l'étouffement du syndicalisme indépendant, nous préfererions encore, dans l'intérêt de la classe ouvrière, de son bien-être et de sa liberté, le pluralisme syndical actuel.

### L'échelle mobile, seul mot d'ordre ouvrier anti-hausse

Des causes de l'inflation, on en discutera encore. De l'inflation comme phénomène permanent, ou comme phénomène circonstanciel. Ici même, on a mis l'accent sur les investissements, plus particulièrement sur les investissements d'Etat, spécialement sur les investissements improductifs à court ou à long terme. Certains d'entre nous défendent que l'inflation est inséparable de l'économie de marché. Reste à savoir si l'économie capitaliste de notre époque est encore une économie de marché libre. Quoi qu'il en soit de l'inflation, il faut bien que les ouvriers défendent contre elle leur salaire réel. Le moyen de cette lutte est la revendication de l'échelle mobile des salaires.

Les patrons et les gouvernants voient d'un œil aussi mauvais que possible cette revendication générale. Il arrive que certaines secrétaires syndicales la combattent aussi. Rappelez-vous encore comment les stalinien français, de 1945 à 1947, s'opposèrent à l'échelle mobile, reprenant contre elle l'argumentation du gouvernant et du patron. Pardi ! ils étaient à l'époque l'un et l'autre !

« Avec ça, vous allez encore faire monter les prix ! » Voilà l'argument. Il ne tient pas debout. Si les prix ne montent pas, l'échelle mobile ne joue pas. De même que le parapluie ne provoque pas l'averse, le moyen de prévention contre la hausse des prix ne saurait être responsable de la hausse. Si les prix restent stables, l'échelle reste immobile.

C'est même cette immobilité que lui reprochent certains militants syndicalistes. C'est un mot

d'ordre statique, conservateur, disent-ils. Il aboutit à maintenir le niveau des salaires, il ne l'augmente pas. Voyons, y a-t-il une seule revendication dont la conquête puisse régler une fois pour toutes le problème des salaires ? Chaque progrès social est sans lendemain s'il n'est pas cautionné, défendu, développé par l'action ouvrière. Or, l'échelle mobile est un mot d'ordre *dynamique*. L'échelle mobile s'appuiera sur un salaire de base et, pour éviter qu'elle aggrave encore la hiérarchisation, elle s'appliquera jusqu'à un salaire-plafond (qui pourrait être celui de la Sécurité Sociale). Ce salaire de base n'est pas immuable. La revendication syndicale s'exercera constamment sur lui, en considération non seulement de la hausse des prix, mais aussi en considération de l'augmentation de la productivité générale.

D'autres camarades incriminent l'indice qui sert à l'évaluation du coût de la vie et, en conséquence, à l'application de l'échelle mobile. Il ne faut pas condamner la méthode parce que l'instrument est mauvais. Il faut changer l'instrument. La critique syndicale ne laisse jamais en paix ce fameux indice ; elle discute sans cesse la façon dont il est établi et calculé. D'ailleurs, les centrales syndicales ne calculent-elles pas un budget-type ? Lui aussi n'est pas immuable. Il doit se modifier, s'élargir pour que le progrès économique soit en même temps un progrès social.

\*\*\*

Il y a un autre aspect de l'échelle mobile des salaires qu'il faut mettre en évidence : son rôle de *frein naturel à la hausse des prix*. Personne ne soutiendra sérieusement qu'aujourd'hui le prix se forme librement sur le marché, par l'intersection d'une offre et d'une demande. Sans parler de l'intervention toujours plus étendue de l'Etat, à l'époque du capitalisme des grosses unités, les partenaires ne sont pas égaux. L'un est dominant. Et c'est le plus souvent l'offreur. Le « monopoleur » domine le marché, il est plus ou moins maître du prix. Si donc, après une augmentation des salaires qui a réduit sa part de profit, le patronat veut se rattraper sur les prix, il se trouvera en face de la menace de l'échelle mobile des salaires. C'est d'ailleurs pourquoi il considère l'échelle mobile comme la fin de tout.

Pour les ouvriers, c'est le commencement de tout. Vous me direz que les centrales syndicales, mises en présence du plan dit « anti-hausse » du pouvoir, n'ont pas répliqué en lançant le mot d'ordre d'échelle mobile — pas même la C.G.T. en dépit de ses grands airs. Je vous répondrai qu'elles ont eu tort, et que c'est aux fédérations, aux syndicats, aux sections syndicales de défendre, par ce moyen, le pouvoir d'achat des ouvriers.

Remarquons bien que, sur le lieu du travail, en tant que producteurs, ils n'ont pas d'autre moyen de lutter contre la hausse des prix. Ils ont peut-être d'autres armes en tant que consommateurs, non plus sur le lieu où ils gagnent leur salaire, mais là où ils le dépensent. Les organisations syndicales auraient aussi à intervenir sur ce terrain-là. Ce n'est plus alors l'affaire des fédérations, mais celle des unions départementales. On leur reproche quelquefois d'être sans vie. Voilà de quoi leur en donner une. Voilà de quoi leur procurer un rayonnement régional qui leur manque souvent.

### Salariés et salariés (suite)

Notre ami Thévenon ayant parlé de la « croissance relative du prolétariat », il s'est fait rudement accrocher par Robert Louzon qui lui a opposé l'augmentation indiscutable du nombre des salariés. Seulement... Seulement, le même Robert Louzon nous a démontré ici-même, il n'y a pas

si longtemps, qu'il y avait salariés et salariés, que la frontière de classe passait aujourd'hui à l'intérieur du salariat. Si bien que l'augmentation du nombre des salariés ne prouve absolument rien quant à la décroissance possible du nombre des prolétaires. Cette époque du capitalisme est caractérisée par l'existence et le gonflement d'une classe moyenne salariée. Il est vrai de dire que Marx n'avait pas prévu cela. Il ne pouvait pas tout prévoir, parce qu'il n'était pas le bon Dieu (et même s'il l'avait été...) Mais ce n'est pas parce que, pour Marx, tout salarié était un prolétaire qu'il faut se boucher les yeux et ne pas reconnaître que cette assimilation n'est plus possible aujourd'hui. Robert Louzon nous a aussi dit cela.

\*\*

Quand je ne lirai plus, dans la « R.P. », les notes de Louzon, la « R.P. » me semblera appauvrie. Je le dis comme je le pense. Pourtant, certaines de ces notes produisent sur moi ce qu'on pourrait appeler un effet de choc. Il en a été ainsi de celle qui concernait, dans le dernier numéro, Fidel Castro et la révolution cubaine (ne pas confondre nécessairement celle-ci avec celle-là). Dans le présent numéro, un article répond suffisamment au raisonnement de Louzon. Ce raisonnement est logique. Suivez bien :

1° Une révolution a pour premier effet de supprimer le droit établi.

2° Comme il n'y a plus de droit... tout est permis (en attendant qu'un autre droit s'instaure... mais c'est pour plus tard...).

3° Dans ces conditions, on ne saurait appeler crimes... ce qu'on avait pris l'habitude d'appeler ainsi; à moins, évidemment, d'être contre la révolution.

Raisonnement impeccable. Par conséquent, vive Castro, vive Robespierre, vive Nasser et... vive Staline ? — R.G.

Inscrivez bien sur vos tablettes

**LE SAMEDI 9 NOVEMBRE 1963**

(entre 15 h et 18 h)

**REUNION GENERALE DES ABONNES,  
LECTEURS ET AMIS DE LA « R.P. »**

78, rue de l'Université, Paris-7<sup>e</sup>  
(métro Solférino) - (salle des nymphes)

Il y a déjà pas mal de temps que nous n'avons pris contact avec tous ceux qui, sans être des assidus de la rue de Tracy, nous lisent régulièrement. Ils sont quand même avec « la R.P. » puisque la vie de notre revue dépend d'eux.

Certains d'entre eux nous approuvent, d'autres font des réserves ou nous critiquent, d'autres encore nous désapprouvent.

Tout cela est très normal. Nous n'oublions pas que « la R.P. » est une coopérative de pensée pour militants syndicalistes révolutionnaires.

Dans nos colonnes mêmes, des points de vue différents — divergents quelquefois — se font jour. Malgré cette liberté d'expression, ou peut-être en raison de cette liberté, il ne fait pas de doute, pour le lecteur fidèle de notre revue, qu'une « ligne générale » se dégage.

C'est elle qui sera mise en discussion le 9 novembre. Sans réserve, mais avec le souci principal de renforcer notre vieille revue syndicaliste et d'accroître sa diffusion, en premier lieu dans les jeunes générations ouvrières.

C'est en partant de la *SITUATION SOCIALE ET SYNDICALE ACTUELLE* que la discussion s'organisera.

## LA VOIX DES SYNDICALISTES DE LA LOIRE

### UN ASPECT DE LA CONCENTRATION CAPITALISTE : L'ABSORPTION DE "LA TRIBUNE" DE SAINT-ETIENNE PAR "LE PROGRÈS" DE LYON

La *Tribune républicaine* fut fondée en 1899 par des républicains socialistes stéphanois, en tête desquels se trouvait Louis Soulié, le père de l'ancien ministre radical, Michel Soulié, rédacteur en chef du journal depuis 1950.

Ce journal s'adapta rapidement au mouvement social local, ouvrant largement ses colonnes aux organisations de gauche. Il connut un rayonnement important dans la Loire et les départements limitrophes. Pendant la guerre, il parut avec la collaboration de L. Frossard, et était considéré par le gouvernement de Vichy comme opposant sérieux au régime. A la Libération, il fut écarté et ne reparut qu'en 1950.

Avec *L'Espoir*, journal de Cl. Petit, et la *Dépêche* du M.R.P., les trois journaux étaient imprimés par la S.O.G.E.P., avec une partie commune. *La Tribune* était en tête pour le tirage. Mais les affaires allaient mal financièrement. Un déficit important ne tarda pas à s'accuser, grossissant au point de devenir inquiétant. La disparition de la société devait se poser et c'est le *Progrès* de Lyon qui est intervenu financièrement, s'assurant la direction de *la Tribune*, qui devient *la Tribune-le Progrès* à partir du 1<sup>er</sup> octobre. *L'Espoir* et la *Dépêche* continuent à paraître dans l'imprimerie de « La Loire » après réorganisation.

Cette concentration a été marquée par de nombreux renvois parmi les ouvriers, les rédacteurs et les employés.

La nouvelle direction pourrait être moins accueillante aux communiqués des organisations ouvrières et contrarier de ce fait, leur action. *Le Progrès* a pratiquement le monopole de la presse de gauche. C'est inquiétant. Nous aurons l'occasion de revenir sur cet événement.

### LA C.F.T.C. ET L'UNITÉ SYNDICALE

Les organisations C.F.T.C. n'ont pas, pour la plupart, révisé leur position, sur le pluralisme syndical, dont certaines ont su profiter pour grignoter tantôt la C.G.T., tantôt F.O., s'alliant à l'une pour condamner l'autre, et inversement, selon la situation.

La déclaration de la fédération F.O. des produits chimiques en faveur de l'unité syndicale immédiate a amené la fédération C.F.T.C. à définir sa position sur ce point. Nous l'enregistrons avec plaisir, car elle pose le problème sainement, en tenant compte des difficultés, des obstacles que nous avons tant de fois rappelés et qui ne permettent pas de s'engager sans garanties, des garanties autres que celles que peuvent offrir une résolution ou des déclarations comme celles que nous firent les dirigeants de la C.G.T.U. en 1935.

Mais laissons la parole à la fédération C.F.T.C. des produits chimiques. Après s'être déclarée « trop consciente de la nécessité impérieuse de travailler

à l'unité organique des centrales syndicales françaises pour se contenter d'un appel en direction de l'opinion publique, tendant à faire naître des espoirs qui ne peuvent qu'être déçus à court terme, alors que des difficultés fondamentales s'opposent à sa réalisation...».

Elle précise que :

« L'unité syndicale doit passer par l'union des confédérations. Tout regroupement limité à un secteur industriel porte en germe la possibilité d'une division accrue. »

Et fait état « d'un obstacle fondamental : la conception marxiste-léniniste des rapports syndicats-parti et syndicat-Etat..., conception qui n'a jamais été mise en cause à ce jour, et qui, dans l'état actuel du rapport des forces, rend l'unité illusoire et génératrice d'une nouvelle scission. »

Elle va plus loin et amorce la définition d'un syndicalisme effectivement indépendant.

« Cette dernière difficulté, ajoute-t-elle, n'est pas insurmontable, à condition que celles des centrales syndicales qui déterminent leur action indépendamment du parti communiste sachent proposer aux travailleurs un syndicalisme résolu à supprimer le système capitaliste, fondamentalement opposé à toute intégration dans l'Etat, indépendant de tout pouvoir et groupement extérieur, respectueux des croyances comme de l'incroyance, permettant la libre discussion des tendances, faisant de l'accession de la grande masse des travailleurs à la culture un moyen essentiel de sa possibilité d'action et de contestation, dynamique et équipée techniquement. »

Voilà un texte qui mérite réflexion. Il peut faire faire un pas à l'unité plus que toutes les déclarations sentimentales qui risquent d'être exploitées par les profiteurs de l'unité et aller ainsi à l'encontre du but envisagé.

U. T.

## LES CONTRADICTIONS DE GISCARD D'ESTAING

Selon le ministre des Finances, c'est une trop forte hausse des salaires qui provoquerait l'inflation. Il étaye ses affirmations sur des statistiques dont on sait les bases douteuses et qui, surtout, reflètent des moyennes qui défavorisent toujours les petits revenus.

Pourtant, fin août, ce même ministre déclarait que le pouvoir d'achat se serait accru de 3,3 % en un an.

Le IV<sup>e</sup> Plan, auquel on a accolé l'étiquette « social » ne prévoyait-il pas une progression annuelle de 4 %, ce chiffre étant déjà jugé insuffisant par les organisations syndicales ? Avec un retard de 0,7 % les salaires provoqueraient donc la poussée inflationniste ? On pourrait le croire si les objectifs de production n'étaient pas atteints, mais ce n'est pas le cas. On travaille à plein dans les usines comme en témoigne la satisfaction patronale devant les carnets de commandes bien remplis et la progression des exportations.

Ceci démontre le sérieux de nos gouvernants et de leur bonne foi, ce qui n'est sans doute pas pour nous étonner. En tout cas pour les syndicats, les perspectives d'avenir sont claires. Plan ou pas plan de stabilisation, l'action syndicale continue pour l'amélioration du pouvoir d'achat.

## « LA MUSIQUE »

C'est celle de l'opération « cent mille points de vente ». Nous avons déjà connu ce genre de propagande en faveur de la baisse des prix et nous pouvons juger les résultats... le beefsteack à 17,00 F le kilo.

Ce n'est pas l'exemple qu'on veut donner en diminuant les cigarettes de 0,05 après les avoir majorées de 0,15 F, qui nous convaincra.

A l'exception de quelques crédules, l'opinion n'est pas dupe et juge très mal ce genre de choc qui s'apparente plus à l'hypocrisie qu'à la psychologie.

Décidément, en haut lieu, il semble qu'on est mal conseillé.

## Au seuil de l'automne 63

*D'un bulletin ronéotypé publié par « des ouvriers parisiens non inféodés », nous reproduisons ce petit article qui soulève un certain nombre de problèmes :*

En deux vies de producteurs (père et fils), trois modes de production, trois apprentissages. L'outil (vigueur, dextérité), la machine (décision, réflexe), l'automatisme (connaissance des lois scientifiques et leur glose). Trois apprentissages correspondant à trois modes de production. Mais apprentissage seulement. Pas de divinité nouvelle. Seulement, de nos jours, un nouveau type de producteur de formation essentiellement livresque. Voilà qui ne fonde pas une supériorité sociale sur les autres travailleurs.

Or, ce simple passage d'un mode de production à un autre se traduit, avec l'accord des syndicats, par la constitution d'une nouvelle classe privilégiée. Pure spéculation. La pénurie de « spécialisés », consécutive à la demande soudaine de l'automatisme (et non à la rareté qui disparaîtra avant dix ans) justifie seule la prétention des néotechniciens à un niveau social supérieur.

Côté enseignants, la formation livresque nouvelle accroît l'importance du savoir. Pas de droit d'exercer sans son investiture. Sauf aux manœuvres, aux manieurs de choses immondes et aux boyaudiers. Bientôt, pas de brevet de liftier, de standardiste sans examen de math. Le parasitisme, fort de son exploitation séculaire du travail, invente de nouvelles sinécures, suscite des occupations somptuaires comme le « public-relation ».

Sous le titre « Quelles sont les carrières les mieux rétribuées ? », un établissement en aligne 50 (cinquante) : Hôtesse de cure, disquaire, analyste du travail, documentaliste, etc. Recrutés dans un monde fermé qui veille au maintien, quel que soit le régime de la dime due par la société aux personnes de naissance supérieure, c'est-à-dire en dehors de la plèbe. Ainsi progressent les favorisés des industries dernières nées (presse, publicité, ciné, radio, tourisme, T.V.), imbus de leur savoir jusqu'à croire qu'ils font vivre le monde (que ne se nourrissent-ils de leurs tartines). Ainsi piétinent les plébéiens de l'Alimentation, du Bâtiment, du Textile, industries nourricières millénaires qui assurent le « primum vivere » : aliment, gîte, vêtements sans lesquels il n'est que bavardages. Plébéiens ingratement ignorés des catégories privilégiées insouciantes d'où leur vient la pâture, convaincues de leur droit naturel indiscutable au bien-être.

Que peuvent, dans une telle perversion du travail humain, la démocratisation de l'enseignement et la promotion sociale, sinon accroître le nombre des ambitieux avides de singer le bourgeois. Si tel est le but poursuivi, un bon départ est pris, les privilégiés du salariat ne se contentent plus de l'accession à la propriété, mais à l'état de propriétaire-rentier par l'achat puis la location d'un appartement.

Perversion normale, émanant du parasitisme bourgeois, mais inacceptable quand elle se pare d'une justification sociale, voire socialiste. Car les conciles syndicaux, politiques et colloques, sans doute parce qu'ils sont des assemblées subjuguées par le scribe, prétendent aller ainsi vers le socialisme. Il faut donc leur enseigner — eh ! oui, enseigner — que l'accroissement du nombre des privilégiés ne change rien au fait capital que tous doivent leur superflu à l'insuffisance pour les plébéiens du « primum vivere ». Et si les conciles persistent à répandre que tel est le progrès social, nous persistons à répondre que telle est l'injustice sociale épanouie avec le concours du revendiquant camouflé en syndicaliste.

\*\*

Redisons-le : la hausse constante des charges publiques, des frais commerciaux (publicité, conditionnement, somptuosités) et le droit *indiscuté* à l'enrichissement du commerçant (privilège millénaire que nul ne parle d'abolir) rendent inévitables la hausse constante des prix et le retard des salaires.

# Notes d'Economie et de Politique

## HAUSSE DES PRIX ET INFLATION

Revenons encore sur cette question de la hausse des prix puisque le gouvernement en a refait une question d'actualité.

Sans doute serai-je obligé de me répéter quelque peu, mais on voudra bien m'en excuser en raison de la difficulté qu'il y a à faire admettre quelque chose qui est pourtant fort simple, mais que gouvernements, économistes (*sic*) et plumitifs de tous ordres s'acharnent à obscurcir parce que, pour raison d'Etat, il ne faut pas découvrir celui qui est le vrai et seul coupable : l'Etat.

Or donc, à une époque comme la nôtre où les signes monétaires ne possèdent aucune valeur propre (à la différence des monnaies métalliques), les prix des choses varient uniquement en fonction du rapport existant entre la quantité de marchandises à vendre et la quantité de moyens de paiement dont les acheteurs sont pourvus, c'est-à-dire, en gros, de la quantité de billets de banque lancés dans la circulation par la Banque de France, les autres moyens de paiement : chèques, virements, crédits, etc., dépendant eux-mêmes de cette quantité de billets.

Si donc les billets émis augmentent en plus grande quantité que les marchandises mises en vente, l'offre des billets s'accroît et alors il faut, en vertu de cette bonne vieille loi de l'offre et de la demande, donner plus de billets pour une même marchandise, autrement dit les prix montent ; si, au contraire, c'est la quantité de marchandises qui s'accroît plus vite que le nombre de billets, les prix baissent.

Or, voulez-vous avoir l'obligeance de suivre le petit calcul qui suit, calcul qui n'est certes que très approximatif, mais qui n'en est pas moins passablement concluant.

L'indice de la production industrielle, dont nous admettrons qu'il correspond à l'indice de la production de marchandises, était de 100 en 1959 ; il est présentement de 137 (juin 63), soit une augmentation de 37 %.

D'autre part, le nombre moyen des billets de banque en circulation était, en 1959, de 34 milliards de nouveaux francs environ ; s'il s'était accru dans la même proportion que les marchandises, soit de 37 %, il atteindrait aujourd'hui 46 milliards 580 millions de francs. Or, il est, en chiffres ronds, de 53 milliards — d'où un surplus, une « inflation » au vrai sens du terme, (c'est-à-dire une émission de billets qui ne correspond point à une production de marchandises) de 6 milliards et demi environ, ce qui représente près de 14 % de plus que le montant de 46 milliards et demi qu'il devrait atteindre s'il n'y avait pas eu d'inflation.

Or, l'augmentation des prix est tout à fait du même ordre de grandeur que celui de cette inflation des billets, puisque la moyenne des trois indices de prix (prix de gros, prix de détail, et coût de la vie) a augmenté, en juin 63, de 14,3 % par rapport à 1959 (1) !

La concordance est vraiment frappante. L'augmentation des prix est presque exactement la

même que celle des billets, compte tenu de l'accroissement des marchandises.

Concluons donc, en disant encore une fois : si l'on veut faire baisser les prix, la condition nécessaire et suffisante pour que cela soit, est que l'on diminue le nombre de billets de banque en circulation ; il n'y en a pas d'autres.

Or, il n'y a dans le « plan » Giscard aucune mesure qui tende à cela, sauf une, mais dont l'effet ne sera que de très courte durée ; je veux parler de l'emprunt de 2 milliards qui a été lancé. En effet, 2 milliards de billets ont été ainsi retirés de la circulation, directement ou indirectement, deux milliards qui sont maintenant figés dans les caisses de l'Etat, mais qui vont en sortir progressivement au fur et à mesure que l'Etat en aura besoin pour payer ses dépenses, ce qui les remettra en circulation.

Il ne faut donc point s'attendre à des baisses de prix autres que très provisoires, et, répétons-le encore une fois, cela sera fort heureux, car si les prix baissaient ou même demeureraient assez longtemps stables, adieu la « prospérité » ! A nouveau, ce serait le marasme des affaires, le ralentissement de la production, donc le chômage et la baisse des salaires.

## REMARQUES SUR L'EXTENSION DU SALARIAT

L'extension du salariat, qui est la caractéristique de notre temps depuis la Révolution industrielle, soit depuis un bon siècle et demi, n'est pas seulement une extension quantitative, mais aussi, si l'on peut dire, une extension *qualitative*. Je veux dire par là que le salariat s'est étendu à des couches de la population qui semblaient, de par leur nature même, devoir y échapper, par exemple aux femmes et... aux patrons.

Parlons des femmes d'abord.

Avant la Révolution industrielle, la femme, en règle générale, ne participait point à la production, sauf à la campagne où elle contribuait aux travaux des champs et monopolisait la première transformation de certains produits agricoles, par exemple en filant la laine.

Avec la Révolution industrielle, la femme entre dans l'industrie. Elle pénètre en masse (ainsi que les enfants) dans la grande industrie typique de l'époque : l'industrie textile. Et même elle s'introduit dans d'autres métiers, qui ne semblaient vraiment pas faits pour elle, tel celui des mines. « Germinal » est là pour nous rappeler que dans les charbonnages la femme travaillait encore au fond, au début de la seconde moitié du siècle dernier.

Cependant, le nombre des industries où la femme travaillait était assez limité ; dans les autres, on ne trouvait pas une seule femme, c'était chasse gardée pour les mâles. En second lieu, presque toutes les femmes qui se livraient à un travail salarié étaient, soit des jeunes filles, soit des vieilles filles ; la femme mariée et, plus encore, la mère de famille restait, elle, à la maison ; le mari devait pourvoir seul à la subsistance du ménage.

Or, la guerre de 1914-18 a changé cela. En l'absence des hommes, mobilisés, les femmes

(1) Indices des prix de gros : 59 : 174,9 ; juin 63 : 192,8. Prix de détail : 59 : 126,6 ; juin 63 : 149,1. Coût de la vie : 59 : 119,3 ; juin 63 : 136,7.

durent les remplacer dans tous les métiers. Du coup elles pénétrèrent dans toutes les professions et... elles y sont restées. D'autre part, ce n'est plus seulement la jeune fille ou la vieille fille qui travaille, mais également la femme mariée, même celle qui a deux ou trois enfants. Plus encore, ce n'est plus seulement la fille du prolétaire qui vend sa force de travail contre un salaire, mais aussi la fille et la femme du bourgeois.

Cette extension du salariat à toutes les couches de la population féminine a eu une conséquence capitale : elle a amené l'émancipation de la femme.

Emancipation qui se symbolisa dès le lendemain de l'armistice de 1918 par la généralisation chez les femmes du port des cheveux courts et de la robe courte en attendant celui du pantalon. Faisant les mêmes travaux que l'homme, la femme est devenue son égale ; gagnant sa vie par elle-même elle a conquis son indépendance économique, et, par là, son indépendance tout court. En asservissant la femme, le capital l'a libérée du mari.

Autre conséquence, moins importante, mais cependant non négligeable : le gain de la femme venant s'ajouter à celui du mari, le niveau de vie du ménage s'est élevé, même si les salaires ne l'ont point fait.

La seconde extension qualitative du salariat est plus curieuse et ses conséquences sociales, bien que difficiles à déterminer dès maintenant, sont peut-être encore plus importantes.

Cette extension est celle qui a abouti à faire totalement disparaître le patron des grandes entreprises, et partiellement des moyennes.

Dans toutes les grandes affaires et dans une proportion rapidement croissante des moyennes, il n'y a, en effet, plus de patron, au sens vrai du mot.

Le patron est un homme qui est le propriétaire de son entreprise et qui, en même temps, la gouverne. Or, ce patron-là n'existe plus que dans la petite entreprise et dans un petit nombre de moyennes. Ailleurs les deux fonctions : posséder et diriger, se sont scindées.

Le grand nombre de capitaux nécessaires pour créer toute affaire tant soit peu importante, ainsi que, ces derniers temps, des considérations fiscales, ont fait que nombre d'entreprises ne sont plus la propriété d'un homme, mais celle d'une collectivité : la collectivité des fournisseurs de capitaux, des « actionnaires ». Ce sont ces derniers qui demeurent théoriquement les patrons, puisqu'ils sont les propriétaires, mais ce sont des patrons qui, tant en raison de leur grand nombre que de leur manque de compétence, ne gouvernent pas ; n'exerçant point la seconde fonction du patron, ils ne sont donc réellement que des demi-patrons.

Celui qui gouverne, celui qui dirige n'est même point le Conseil d'administration que l'assemblée des actionnaires a nommé, car ce Conseil manque lui aussi, en général, de compétence ; aussi se contente-t-il de vérifier les résultats, voir s'ils sont bons ou mauvais, et d'intervenir parfois dans les questions purement financières, mais, s'il règne, en fait il ne gouverne pas.

Celui qui gouverne c'est le directeur, c'est-à-dire un salarié, un pur salarié, tout comme le manoeuvre ou la dactylo.

C'est un simple salarié, non seulement en droit mais en fait, car quelle que soit l'importance de son salaire, si astronomique que celui-ci paraisse, il présente la caractéristique de tout salarié : il n'est pas propriétaire de son emploi ;

pas plus propriétaire de son emploi que des usines dont il est le chef ; il peut donc être jeté à la rue du jour au lendemain, tout comme n'importe quel ouvrier ou employé.

Et les Conseils d'administration ne s'en privent pas !

Les exemples ne sont pas rares de directeurs de très grosses affaires, qui ont dû quitter leurs fonctions séance tenante, sans même avoir les huit jours ou le mois de préavis que l'on accorde aux salariés moins éminents.

Deux cas assez spectaculaires se présentent à ma mémoire.

L'un date de l'entre-deux guerres ; c'est celui de Finaly, le tout-puissant directeur général de la Banque de Paris et des Pays-Bas qui, peu après le triomphe du Front populaire dont il avait été d'ailleurs l'un des artisans, fut amené à quitter la direction de sa Banque instantanément, n'étant même pas ramené chez lui par la voiture qui lui était affectée.

L'autre cas est plus récent, c'est celui d'un ancien « collaborateur » devenu directeur général de la Ford française, qui dut quitter son bureau à l'instant même où un Américain, muni des pouvoirs à cet effet, vint à la fois lui signifier son congé et lui remettre un gros chèque à titre d'indemnité de licenciement.

Les conséquences, sinon de cette prolétarisation, mais de cette « salarisation » des chefs d'entreprise, seront sans doute considérables, mais elles sont encore difficilement discernables.

J'en entrevois deux.

La première consiste dans la diminution du risque, donc de la dignité.

Notre temps est caractérisé par la peur du risque. On recherche la « sécurité sociale » aussi bien chez le bourgeois que chez le prolétaire.

Le patron, le vrai patron à l'ancienne mode court, et surtout courait des risques terribles. S'il fait de mauvaises affaires, s'il doit « déposer son bilan », il est foutu « Tous ses biens sont perdus. Plus encore : il est « déshonoré » ! Aux temps héroïques de la bourgeoisie, il était même mis en prison, dans la prison pour dettes, et, en outre, privé définitivement de ses droits politiques (ni électeur, ni éligible), même de certains droits civils.

Pour le directeur d'aujourd'hui, rien de semblable. Si l'entreprise dont il a la responsabilité fait de mauvaises affaires, il n'en est tout de même pas responsable, ni sur ses biens, ni sur sa personne. Il perdra tout juste son poste, comme dans le cas où il aura pour une raison quelconque déplu au Conseil d'administration ; c'est tout.

Quant aux autres demi-patrons, les actionnaires et les administrateurs, leur risque à eux est très limité ; le pire qui peut leur arriver est de perdre le montant de leurs actions.

Une seconde conséquence sur laquelle on a assez souvent insisté, consiste en ce que ces directeurs forment une nouvelle catégorie sociale qu'on désigne généralement sous le nom de classe des « technocrates » ou des « managers ».

Pour mon compte, je préfère conserver, pour les désigner, l'expression que j'ai employée il y a une quarantaine d'années dans un petit bouquin sur « l'économie capitaliste » : celle de « hauts fonctionnaires privés ». Expression qui a l'avantage de souligner la parenté qui les lie avec les hauts fonctionnaires de l'Etat.

Les uns et les autres ont, en effet, des fonctions de même nature ; beaucoup plus que des techni-

ciens (2), ils sont de simples coordinateurs entre les activités des divers services.

En second lieu, pas de cloisons étanches entre eux : nombreux sont ceux qui passent du service de l'Etat à celui des grandes entreprises, et ceux (moins nombreux) qui font l'inverse.

Enfin, pour certains d'entre eux, et non des moindres, il est bien difficile de dire à laquelle des deux catégories ils appartiennent ; c'est le cas des dirigeants des entreprises nationalisées : la nature des entreprises dont ils ont la charge les apparente aux fonctionnaires privés et ils ont comme eux un Conseil d'administration, mais le fait que celui dont finalement ils dépendent est l'Etat les rapproche des fonctionnaires publics.

Il y a donc là, en fait, un groupe homogène, qui gouverne les grandes entreprises privées aussi bien que celles de l'Etat, mais qui gouverne... sans régner.

De cette similitude entre les deux catégories de hauts fonctionnaires, on peut peut-être inférer que ceux-ci se conduiront dans les affaires privées comme ils se comportent dans les affaires publiques.

Le haut fonctionnaire d'Etat, héritier des légistes du moyen âge, cherche généralement à substituer dans le maniement des affaires de l'Etat, des règles de droit à l'arbitraire. Il se peut donc qu'il en soit de même pour le haut fonctionnaire privé. La vieille conception de « charbonnier maître chez lui » chère à tous les vrais patrons, a donc, il me semble, peu de chance de trouver chez le haut fonctionnaire privé un défenseur convaincu, car, tout comme le fonctionnaire d'Etat, lui n'est pas « chez lui ». Certes, il soutiendra les intérêts de ses maîtres, sa situation en dépend, mais il cherchera sans doute aussi à limiter les excès de l'autorité patronale. Tant que les usines Ford eurent un patron, un véritable patron, Monsieur Ford, jamais aucun syndiqué n'y fut toléré ; depuis qu'elles sont en société, le syndicat de l'automobile y est aussi puissant que chez les autres constructeurs.

Allons même plus loin !

C'est un fait que les maires du palais ont fini presque toujours par se substituer aux rois fainéants dont ils n'étaient primitivement que les serviteurs. Les hauts fonctionnaires privés sont aujourd'hui les maires du palais de ces rois fainéants que sont les actionnaires ; peut-être s'arrangeront-ils, un jour, pour les supplanter.

Or, ils ne pourront, sans doute, y parvenir qu'avec l'appui de la classe ouvrière.

## OU EN SONT LES CONSEILS OUVRIERS DE YOUGOSLAVIE ?

Voici treize ans qu'ont été institués les Conseils ouvriers de Yougoslavie. Le journal de propagande de l'Etat yougoslave, les *Nouvelles You-*

(2) Au temps de ma jeunesse la Compagnie parisienne du gaz, qui avait la concession du gaz pour la Ville de Paris, prenait toujours comme directeur général un haut fonctionnaire d'Etat, généralement un ingénieur des Ponts-et-Chaussées. Celui-ci, qui n'avait souvent jamais mis les pieds dans une usine à gaz avant sa nomination, ignorait tout de l'industrie du gaz. Mais le Conseil d'administration s'en félicitait, car, pour avoir un technicien du gaz, il aurait fallu que la Compagnie prenne comme directeur un de ses chefs de service. Or, celui-ci, technicien d'un service donné, n'aurait point eu l'impartialité nécessaire pour diriger l'ensemble des services. Elle préférerait donc prendre comme directeur quelqu'un qui soit « au-dessus de la mêlée », c'est dire, en fait, en dehors de la technique, car qui dit « technique » dit « spécialisation ».

goslaves, en a profité pour faire le point de ces « Treize années d'autogestion ouvrière ».

Essayons, nous aussi, à l'aide de renseignements glanés ici et là d'en faire également le point — de notre point de vue.

Il est certain que dans l'ensemble le bilan est positif.

Ces Conseils ouvriers, limités au début à un petit nombre d'entreprises, ont été étendus à toutes les entreprises industrielles, puis aux entreprises agricoles, puis à des institutions non productrices telles que les hôpitaux.

Par ailleurs, les droits des Conseils, assez limités au départ, ont été progressivement accrus. On peut dire qu'aujourd'hui, sous la seule condition de respecter quelques indications très générales du Plan d'Etat, ces Conseils sont véritablement les maîtres de l'entreprise ; ils la dirigent comme ils l'entendent et en emploient les bénéfices comme ils le veulent, sauf la partie de ceux-ci qui va obligatoirement à l'Etat et qui se monte au total à la moitié environ des dits bénéfices, ce qui est à peu près la même proportion que celle que prélève actuellement l'Etat français sur les bénéfices des sociétés.

Les attributions des Conseils viennent, en outre, d'être étendues sur un point important : le directeur de l'entreprise était jusqu'à présent nommé par la commune, qui est théoriquement le propriétaire de l'entreprise ; désormais il sera nommé par le Conseil ouvrier lui-même.

Enfin, la décentralisation des pouvoirs a été poussée. Dans les grandes entreprises, il a été constitué, à côté du Conseil d'entreprise, des « Conseils d'ateliers » qui sont absolument autonomes pour tout ce qui ne concerne que leur atelier, le rôle du Conseil d'entreprise n'étant plus qu'un rôle de coordination entre les divers Conseils d'ateliers.

Voilà pour les côtés positifs !

Du côté négatif il y a que subsiste cette très grave chose dont nous avons déjà parlé, qui fait que les Conseils ouvriers, en fait, sinon en droit, sont nommés, et non élus.

Je rappelle, en effet, qu'une liste de candidats au Conseil ouvrier (les conseillers sont élus pour deux ans, avec la moitié du Conseil renouvelable tous les ans) est établie par le syndicat, c'est-à-dire, par un organisme d'Etat ; et si l'on n'est pas sur cette liste, on ne peut être candidat que si l'on est présenté par 10 % au moins des électeurs, de sorte qu'il ne s'agit jamais que d'une élection-bidon, qu'il n'y a qu'une seule liste de candidats, personne n'osant présenter quelqu'un contre les candidats officiels.

Là est le point noir. Là est ce qui fait que l'on ne peut encore parler de la Yougoslavie comme d'une « démocratie ouvrière ».

Cependant, on s'imagine bien qu'une institution aussi étendue que celle des Conseils ouvriers (aux dernières indications il y a 156.000 conseillers ouvriers au total), possède nécessairement un développement propre malgré toutes les camisoles de force dans lesquelles on tente de l'enserrer.

Sur ce développement propre il est fort difficile, bien entendu, d'être renseigné. Cependant j'ai eu la chance de voir récemment un camarade qui avait pu avoir sur ce point des indications provenant d'un de ses amis, non yougoslave, mais résidant depuis longtemps à Belgrade, et qui sait bien ce que signifie un véritable Conseil ouvrier, ayant vécu l'expérience des Conseils allemands de 1918-1919.

De ces renseignements il résulte ceci :

1. Il existe deux catégories de conseillers ou-

vrriers : d'une part, des technocrates, fonctionnaires du parti, etc., des carriéristes en un mot, qui ont été plus ou moins parachutés dans l'entreprise et qui sont intronisés au Conseil de l'extérieur, d'autre part, des ouvriers, des employés, des vrais, qui se sont formés eux-mêmes et se sont plus ou moins imposés comme conseillers en raison de leurs qualités.

2. Dans les entreprises de Belgrade et des environs immédiats il n'existe à peu près que des conseillers de la première catégorie, mais, au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la capitale, leur proportion diminue, et ce sont les autres, ceux de la deuxième catégorie, qui bientôt prédominent.

3. Les entreprises gérées par des conseillers ouvriers de la seconde catégorie fonctionnent infiniment mieux à tous égards, et font notamment plus de bénéfices que celles gérées par des conseillers de la première catégorie.

Un grand espoir est donc permis.

## LA PROTECTION CONTRE LES BOMBES ATOMIQUES ET LE TRAITE DE MOSCOU

En ce mois où le traité de Moscou, dûment ratifié, entre en vigueur, il est peut-être intéressant d'appeler l'attention sur l'une de ses conséquences, qui en est peut-être la plus importante.

Il est bien évident, je pense, pour tout le monde, que si ce traité a été signé, c'est que

l'interdiction de nouvelles explosions dans l'atmosphère ne gênait ni l'un ni l'autre des deux grands compères, tous deux possédant dès maintenant, par dizaines de milliers, des bombes quasi-parfaites, dont le mécanisme n'a plus besoin d'aucune expérimentation.

C'est pourquoi aucun des savants ou généraux qui ont exprimé devant la commission du Sénat américain leurs réserves, voire même leur totale hostilité à l'égard du traité de Moscou, n'a argué qu'il fallait continuer les essais parce qu'il fallait perfectionner les bombes. Mais ce qu'ils ont prétendu, et ce qu'a affirmé notamment le plus important d'entre eux, le physicien Teller, « père de la bombe H », c'est que le problème qu'il s'agit maintenant de résoudre, c'est non point faire des bombes, mais se préserver des bombes — s'en préserver en les détournant de leur route ou en les faisant exploser avant qu'elles n'arrivent à destination. Or, c'est précisément pour résoudre ce problème, a affirmé Teller, que des nouvelles expériences dans l'atmosphère pourraient être indispensables.

Je ne sais dans quelle mesure cette affirmation est exacte ; en tout cas il est fort vraisemblable qu'elle le soit.

Si bien que ce traité de Moscou chanté par tous comme un acte hautement humanitaire risque, en fait, d'empêcher l'humanité de se préserver de la destruction.

Ironie des choses !

R. LOUZON.

# Où va l'Algérie indépendante ?

*Le R.P. — on l'oublie trop souvent — fut la première à mener le combat systématiquement contre le colonialisme. Dans notre collection de 1925 à 1939, les études et monographies de Louzon, Péra, Finidori ont, pour la première fois en France, mis en relief des mouvements nationaux et révolutionnaires qui, en Tunisie, dans l'Inde, au Vietnam et en Algérie, sont à l'origine de l'indépendance des ex-colonies françaises et anglaises.*

*Aucun d'entre nous ne songe à renier ce passé. Mais notre lucidité de l'époque n'excuserait pas notre aveuglement d'aujourd'hui. Nous avons affirmé que l'indépendance nationale était une étape nécessaire. Nous n'avons jamais pensé que c'était la fin de la lutte des classes, des conflits politiques et sociaux. Et notre expérience nous permet d'affirmer qu'en subordonnant tout à la prise du pouvoir, un parti révolutionnaire risque de sombrer dans la dictature totalitaire.*

*Les troubles actuels en Algérie ne nous étonnent pas. Mais nous nous refusons à nous satisfaire de vérités officielles et de certitudes doctrinales.*

*C'est dans le seul but d'éclairer nos amis que nous publions aujourd'hui des documents sur la crise récente. Séquelles de la guerre anticolonialiste ? Dououreux enfantement d'un régime nouveau ? Rivalités de clans, choc d'intérêts économiques, résistance au totalitarisme ? Ce sont là des interprétations possibles. Il ne nous appartient pas encore de choisir et de conclure. Mais il nous appartient d'entendre les voix des minorités, tant qu'on peut encore les entendre.*

## MANIFESTE DE L'OPPOSITION

Militantes, Militants :

Depuis la crise de l'été 1962 qui a provoqué la rupture dans le mouvement des forces révolutionnaires, brisé l'enthousiasme des masses, divisé les avant-gardes révolutionnaires, la situation n'a pas cessé de se dégrader dans les domaines politiques, économique et social.

Le peuple algérien, privé de ses cadres populaires éclairés avec lesquels il a lutté, communié, souffert

et triomphé, se trouve exclu de la vie nationale, déçu par les promesses mensongères et désorienté par les slogans mystificateurs.

A cause de la division et de la dispersion des véritables artisans de l'indépendance : Maquisards écartés des postes supérieurs de l'A.N.P., pourchassés ou soumis au commandement d'ex-officiers de l'armée française ; militants libérés des camps et des prisons systématiquement éliminés au bénéfice des agents de la troisième force, syndicalistes baillonnés, Chouhadas oubliés et leurs familles abandonnées, la révolution a cédé la place à la contre-révolution.

Sous le masque changeant d'un socialisme charlatanesque, tantôt « musulman » ou « arabe » et tantôt spécifique ou castriste, le régime a développé toutes les tentacules et les pratiques du national-socialisme, par ses fondements policiers et par sa conception unilatérale et autoritaire du parti unique mais non unique instrument de sa dictature.

Ouverte par la proclamation illégale du bureau politique à Tlemcen, la crise de l'été dernier a amorcé un processus implacable de fascisation.

Toutes les tentatives faites par des militants sincères tant au sein de l'Assemblée Nationale qu'à l'A.N.P. et au « parti » se sont heurtées à des structures et à une volonté intraitable. Dans sa progression « triomphaliste », la dictature a gagné les étapes de l'Assemblée Nationale et du « parti » qu'elle a ravalés au rang d'institutions croupions. Elle en est aujourd'hui à sa dernière étape. Elle tente de légitimer son régime par une constitution qu'elle demande au peuple algérien de ratifier.

Considérant, que le « bureau politique » n'a aucune assise légale, puisqu'il n'a jamais été ni élu ni confirmé par le C.N.R.A., qu'il a trahi ses multiples engagements solennels de tenir le congrès du F.L.N., et que Ben Bella avec la complicité de deux figurants a éliminé la majorité des membres du « bureau politique » pour faire du « parti » sa propriété.

Appelons les militantes et les militants dépositaires des traditions et des principes révolutionnaires du F.L.N. à se regrouper au sein du FRONT DES FORCES SOCIALISTES.

PEUPLE ALGERIEN,  
TA LIBERTE, TA DIGNITE SONT EN JEU,  
PAR TON UNION ET TA VOLONTE TU  
TRIOMPHERAS DE LA DICTATURE COMME  
TU AS TRIOMPHE DU COLONIALISME.

Alger, le 3 septembre 1963.

## DEMISSION DE KRIM BELKACEM

Le 7 septembre, Krim Belkacem adressait au président de l'Assemblée nationale constituante algérienne, aux députés et aux militants du peuple algérien la lettre suivante :

Dans un télégramme adressé en date du 6 septembre 1963 au Président de l'Assemblée, j'ai remis la démission de mon mandat de Député. J'ai annoncé que je me réservais la liberté de donner les raisons de ma décision par lettre ouverte à l'Assemblée et au peuple algérien.

C'est particulièrement devant ce dernier, auquel je suis lié par mon mandat, que je dois de m'expliquer afin qu'il n'y ait aucune équivoque sur la signification politique de mon geste. Ma présence au sein de l'Assemblée ne peut plus se justifier sans donner une caution à une politique gouvernementale catastrophique et arbitraire.

Dans une Assemblée où la liberté d'expression est aussi absente que l'information de l'opinion algérienne, la place de députés soucieux d'assumer consciencieusement et démocratiquement leurs responsabilités n'est plus possible. Il est significatif que la contrainte d'une situation détériorée oblige certains députés à exercer leur mandat de l'exil, d'un piton, d'une prison ou d'une retraite plus ou moins clandestine. Le droit du Peuple à s'exprimer par ses représentants est aliéné et c'est une duperie de continuer à faire croire à l'existence ou à la prorogation d'une Assemblée Nationale démocratique et populaire qui en fait n'est que la médiocre caricature de celles que nous avons connues avant 1962.

Placés devant une politique d'ascension au pouvoir personnel par la répression accentuée, par le chantage et l'inconditionnalisme nous avons dû, le 12 juillet, alerter l'opinion algérienne. Devant l'échec de l'unité nationale nous avons demandé à chaque Algérien de prendre ses responsabilités.

Tout le monde sait par quels propos injurieux et indignes le chef du Gouvernement a répondu à notre déclaration. Le nom d'une famille amputée de plusieurs de ses membres tombés au Champ d'Honneur, parmi lesquels Krim Rabat officier supérieur de l'A.L.N., a été ignominieusement insulté.

Pour ne pas engager une basse polémique qui n'avait pas sa place dans un débat national, nous avons préféré ne pas répondre.

La situation actuelle qui met le pays devant un nouveau coup de force par le vote d'une Constitution personnelle, par un référendum dont on connaît déjà l'issue préfabriquée entre les seules mains d'arbitrage et de contrôle d'autorités et d'un prétendu parti politique acquis au pouvoir benbelliste, nous place dans l'obligation d'une démission d'un organisme qui n'a plus sa représentativité nationale.

Le bilan des promesses faites au Peuple dans des déclarations en cascades aussi improvisées que mensongères ont accentué le malaise d'un Peuple assoiffé de dignité.

Sept années de lutte sanglante qui avaient soulevé tant l'admiration mondiale que le respect de nos adversaires donnaient encore plus à ce Peuple le droit légitime de participer à l'édification de son pays et non d'être tenu en marge d'une œuvre nationale.

C'est pour cela que nous nous refusons d'être le jouet ou les complices d'une dictature fasciste.

Nous proclamons devant le Peuple l'entière responsabilité des détenteurs du pouvoir actuel.

## LES ACCUSATIONS DE BEN BELLA

Dans un de ses derniers numéros « Alger républicain » a publié certains passages du discours prononcé le 1<sup>er</sup> octobre par M. Ben Bella et qui n'avaient pas été reproduits jusqu'alors. Evoquant l'action du G.P.R.A. pendant la guerre, le chef de l'Etat avait déclaré, selon le quotidien algérois : « Il y a des gens ici qui connaissent le camp de Khemisset, en Tunisie. Quelqu'un qui s'appelle Boussouf y a tué des milliers de personnes. Il y a aussi des gens ici qui savent que notre gouvernement à Tunis a rempli des cimetières entiers des meilleurs cadres de l'Algérie. Ils ont été tués parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec lui. »

« On a dit aussi qu'Abane a été tué au cours d'une bataille. Savez-vous comment il a été tué ? Il a été étranglé par les mains de ces criminels. Abane est mort étranglé par les mains des criminels du G.P.R.A. (1). »

« Je peux vous parler pendant dix heures sur de pareils agissements, mais je n'en donnerai qu'un exemple. »

« Récemment, il y a deux mois seulement, notre ambassadeur à Tunis a découvert 180 millions de francs cachés dans un coin de l'ambassade. »

« Est-ce que des gens pareils méritent une responsabilité ? Je pense que ces gens ont caché de pareilles sommes dans chaque coin. »

(Le Monde, 6-7 octobre.)

(1) Il s'agit d'Abane Ramdane, qui fut l'un des membres les plus influents du Comité de coordination et d'exécution du F.L.N. (C.C.E.) avant d'être « liquidé » en 1958.

## Parmi nos

# LETTRES

### La révolution permanente

De Jean CAVIGNAC (Paris) :

Je viens de lire dans la dernière R.P. l'article consacré à la Révolution permanente avec beaucoup d'intérêt. Je ne connaissais que très vaguement l'Adresse de mars 1850. On dirait que Marx a prophétisé et redouté l'embourgeoisement et la bureaucratization du P.C. et de tous les mouvements ouvriers en général. Ne peut-on pas transposer ce qu'il dit du parti aux syndicats quand il insiste sur l'indépendance nécessaire à la survie du parti ?

De Pierre GAMACHE (Isère) :

Vous avez bien fait de reproduire l'introduction de Rosmer aux trois ouvrages de Trotsky, parus aux « Editions de Minuit », sous le titre « De la Révolution »... (R.P. de septembre).

Mais il faut remarquer que P. Franck (« Quatrième Internationale ») avait réédité, il y a peu de temps, « La Révolution trahie », de Trotsky, avec une introduction de vingt et une pages ; de même « Cours nouveau ».

En ce qui me concerne, il y a bien longtemps que je recherchais « La Révolution Permanente » (1928-1931). Si les « Editions de Minuit » rééditent « 1905 » — j'en possède la première édition — ce sera un nouvel hommage à Trotsky...

« Il est très possible d'expliquer au public les questions économiques d'une façon concrète. Mais les spécialistes n'aiment pas que l'on vulgarise les sujets sur lesquels ils sont compétents. Au fond de tout expert il y a toujours un technocrate, désireux de travailler au bonheur des gens, à condition que ceux-ci ne s'occupent de rien. »

Robert SALMON  
Membre du Conseil Economique

# Jacobinisme, socialisme... ou bonapartisme ?

En citant des extraits d'un rapport sur Cuba (R.P. de juillet 1963) nous avons provoqué une violente réponse de Louzon et des reproches assez vifs de Delsol (R.P. septembre 1963).

Il nous serait facile de dégager notre responsabilité. Ce n'est pas la première fois que la R.P. publie un document qui n'est ni inspiré, ni conçu, ni rédigé selon les idées et les tendances de notre mouvement et de notre revue. Et lorsqu'il s'agit d'un sujet qui provoque entre nous des désaccords presque irréductibles, nous publions tout ce qui est discutabile, non « quoique discutabile »... mais « parce que discutabile ».

C'est là le problème. Peut-on discuter librement sur l'affaire cubaine ? Sinon, Louzon et Delsol auraient pu réagir plus tôt, car non seulement la R.P. a ouvert ses colonnes à des militants anticastroïstes : syndicalistes, libertaires... libéraux et démocrates, mais l'Union des Syndicalistes a diffusé une brochure qui consacre la rupture entre l'Etat castriste et une importante fraction des révolutionnaires cubains. Si oui, devons-nous rejeter sans examen, des témoignages ou des jugements qui confirment le « préalable » sur lequel nous sommes tous d'accord : la condamnation de Batista, l'approbation sans réserves de la révolution de Janvier 1959 (les extraits ont été tirés de l'organe de l'AFL-CIO)

C'est là TOUT le problème, car il s'agit de savoir si Fidel Castro personnifie la Révolution socialiste — dont le Droit révolutionnaire — qui échappe au jugement des juristes parce qu'il nie par définition les principes dont ceux-ci sont les interprètes et les gardiens. Il suffit de poser ainsi la question, sans insulter des gens qui ne sont pas nécessairement des crétins et des vendus parce qu'ils ne sont pas des « révolutionnaires »... des révolutionnaires conformes aux modèles imposés... d'ailleurs variables... portant le nez de Nasser, la barbe de Castro, les yeux bridés de Mao Tsé Toung. On n'aurait que le choix entre le Veau d'Or (c'est-à-dire le Département d'Etat) et Moïse descendant du Sinai. Dilemme impératif que nous connaissons bien. Les qualificatifs restent les mêmes. Seuls changent les noms propres.

Zola était vendu aux Juifs, lorsqu'il défendait Dreyfus, Merrheim, Monatte, Rosmer... Lénine était vendu à l'état-major allemand, lorsqu'ils réagissaient contre la duperie de l'Union Sacrée et le mythe de la « Guerre qui tuera la guerre ! ». Louzon était vendu à la City de Londres, lorsqu'il dénonçait la spoliation par Staline du chemin de fer de l'Est-Chinois.

Les révolutionnaires les plus authentiques n'ont pas dédaigné le témoignage de juristes aussi impartiaux, (mais pas plus) que ceux de l'O.N.U., lorsqu'il fallait soulever l'opinion mondiale contre les forfaitures commises par des Etats dictatoriaux ou réactionnaires. Le procès de l'incendie du Reichstag en 1934 n'était pas clos à Berlin qu'il s'ouvrait publiquement à Paris et à Londres et qu'il concluait ici à la mise en accusation de celui qui avait été l'accusateur là-bas (Hermann Göring). Les procès de Moscou (1936 et 1937) furent jugés aux Etats-Unis par un tribunal international que présidait John Dewey, et celui-ci se déplaça pour recueillir à Mexico le témoignage de Léon Trotsky. Les hitlériens et les staliniens de l'époque ne manquèrent pas d'incriminer la finance juive ou l'impérialisme américain et de justifier — les uns et les autres — leurs atten-

tats contre le Droit traditionnel par les nécessités révolutionnaires.

Nous n'avons pas craint de discuter aussi l'argument « jacobin ». Le Droit représente un rapport de forces et suppose la stabilité du régime. Une Révolution renverse le rapport et subordonne l'instabilité dont elle est issue aux nécessités qui la conditionnent. Mais elle introduit aussi une nouvelle échelle des valeurs. Alors, il faut s'interroger sur ces nécessités révolutionnaires et ces valeurs nouvelles.

Quand tout cela se résume en un parti, une caste, un homme, on aboutit au castisme à Cuba, comme on avait abouti au stalinisme en URSS. Et lorsque le Pouvoir révolutionnaire se consolide en bafouant les idées au nom desquelles il s'est établi, la Révolution pour être a perdu sa raison d'être. Il n'était pas besoin du rapport des juristes pour démontrer que Fidel Castro n'a tenu aucune de ses promesses, aucun de ses engagements.

« Tout ce qui se fait à Cuba n'est évidemment pas parfait », dit l'ami Delsol. Mais justement tout pour nous est toujours... « trop parfait », à en croire les propagandistes. Des « perfectionnements » successives et contradictoires ! Une industrialisation parfaite, une polyculture parfaite, une réforme agraire parfaite, des nationalisations parfaites... puis un parfait ralentissement de l'industrialisation, un retour parfait à la monoculture de la canne à sucre... une « étatisation » parfaite des domaines agricoles... Tout se ramène en fin de compte à Castro (comme tout se ramenait à Staline, comme tout se ramène à Mao Tsé Toung). D'après Delsol, Castro réclame la Démocratie ; Castro a condamné le stalinisme, les intérêts de la masse du peuple sont défendus à Cuba... Inutile de réaliser la Démocratie, Castro en a reconnu « en principe », la valeur. Inutile de discuter le stalinisme... Castro l'a condamné (après Khrouchtchev). La masse du peuple est déchargée du soin de la défense de ses intérêts. Est-elle défendue ? Mieux « protégée » ? Castro a ses travailleurs cubains, comme saint Vincent de Paul avait ses pauvres, comme de Gaulle a... ses... Françaises et Français. Lorsque des syndicalistes libertaires ou socialistes affirment que les syndicats ne sont pas libres sous Castro, on nous répond par une question : « L'étaient-ils sous Batista ? » Peut-être l'étaient-ils plus ? Mais s'ils l'étaient moins ou... pas plus... ? La Révolution socialiste... la révolution ouvrière... telle que Louzon et Delsol l'ont servie l'un et l'autre avec autant de désintéressement que d'efficacité... n'a-t-elle pas pour but et pour moyen l'institution ouvrière libre ? Ce ne fut ni un juriste « crétin », ni un salarié de Washington qui lança dans la R.P. d'avant-guerre, deux formules lourdes de sens, deux idées-force : La dictature du prolétariat, c'est la liberté pour le prolétariat et Tout le Pouvoir aux Syndicats.

A parler franc, le jacobinisme présenté en « images d'Epinal » commence par « me sortir par les yeux ». Clemenceau était jacobin, Gustave Hervé aussi... en 1914 et 1915, Castro, Nasser, Tito sont des Jacobins... Michel Debré, aussi (à en croire un rédacteur du « Monde »). Lénine plus sérieusement a écrit quelque part « nous sommes des Jacobins au service de la classe ouvrière »... Il ne suffit pas pour justifier un dictateur de le

comparer à Robespierre... *Il faut encore prouver qu'il est au service de la classe ouvrière.*

Faut-il rappeler une fois de plus que ni Robespierre, ni Lénine ne se sont imposés comme des êtres providentiels et tutélaires, omnipotents et omniscients. On discutait à la Convention, comme dans les Soviets de 1917 ; on discutait au club des Jacobins, comme au sein du Parti Communiste russe du temps de Lénine. Robespierre en son rapport présenté à la Convention le 25 décembre 1793 a clairement exposé sa théorie du gouvernement révolutionnaire... *« aussi neuve que la révolution qui l'a amené. Il ne faut pas la rechercher dans les livres des écrivains politiques qui n'ont point prévu cette révolution, ni dans les lois des tyrans qui, contents d'abuser de leur puissance, s'occupent peu d'en rechercher la légitimité... Sous le régime constitutionnel, il suffit de protéger les individus contre l'abus de la puissance publique, sous le régime révolutionnaire de la puissance publique elle-même est obligée de se défendre contre les factions qui l'attaquent. La loi du gouvernement révolutionnaire, c'est le salut du peuple, son titre : la nécessité. Il n'a rien de commun avec l'arbitraire... »*

Sans doute les discussions aboutirent-elles souvent à l'extermination des minorités. Mais ce fut toujours légitimé — au moins formellement. Et n'est-ce pas parce qu'il ne pouvait plus légitimer son autorité que Robespierre hésita le 10 Thermidor à signer un appel aux armes... et par là livra sa tête au couperet ?

Reconnaissons honnêtement que les règles les plus élémentaires du Droit furent méprisées lors du vote de la loi de Prairial qui inaugura la « Grande Terreur ». Mais cette période dura exactement du 10 juin au 26 juillet 1794 — soit 46 Jours...

Et Robespierre pouvait sincèrement distinguer le régime constitutionnel ordinaire du régime révolutionnaire extraordinaire, car en même temps que se réalisait une dictature provisoire, la Convention qui siégeait en permanence, et dont les Comités étaient l'émanation directe, votait la Constitution la plus démocratique que l'on puisse concevoir. D'autre part, — et ce fut peut-être avec le « maximum général » la cause essentielle de Thermidor — Saint-Just préparait le partage des biens nationaux transformant en propriétaires les plus humbles des prolétaires... Ce sont là deux références au Jacobinisme négligées par les castristes d'aujourd'hui, comme par les staliniens d'hier. *Le respect par les Jacobins de la légitimité constitutionnelle ; le pluralisme de la dictature provisoire* où les historiens distinguent sans peine l'influence de Robespierre, celle de Saint-Just, celle de Cambon, celle de Carnot — comme on peut apprécier, par des documents publiés, les thèses de Lénine, de Trotsky, de Zinoviev, de Boukharine, de Lounatcharsky, exposées et discutées à Moscou de 1917 à 1924. Tandis qu'à Cuba, il n'y a pas d'autre politique que celle de Fidel Castro, pas d'autre loi que la volonté de Fidel Castro. Ce n'est pas au jacobinisme que l'ont peut comparer le castrisme, mais au bonapartisme...

Mais l'argument décisif, c'est le péril extérieur, c'est-à-dire l'action des Etats-Unis pour détruire le régime révolutionnaire cubain. On voudra bien ne pas s'en tenir à la déplorable tentative de débarquement anticastriste dans la baie des Cochons en 1961. Ou alors, il faudrait tenir compte du tournant ultérieur, c'est-à-dire la rupture entre l'administration Kennedy et le Comité révolutionnaire anticastriste. On peut même sup-

poser que l'accord réalisé — implicitement peut-être — entre Kennedy et Khrouchtchev en octobre 1962 exclut l'hypothèse d'une intervention des Etats-Unis à Cuba. L'alliance soviétique ne serait pas suffisamment solide sur le plan militaire, ni suffisamment efficace sur le plan économique ? Alors, il fallait s'en apercevoir plus tôt.

Car tout a commencé en 1959. Louzon et Delsol affirment que c'est l'hostilité des Etats-Unis qui a imposé à Castro l'alliance soviétique.

Il m'est difficile de leur opposer une affirmation aussi péremptoire, de sens contraire. Car à Moscou et à la Havane, il n'y a qu'une politique visible à chaque tournant. Tandis qu'à Washington, des opinions et des intérêts divergents se manifestent même pendant l'exécution des décisions prises. Admettons que Fidel Castro n'ait pas voulu délibérément la rupture avec les Etats-Unis. Qu'il ait usé du chantage familial aux dictateurs du Tiers-Monde : se rapprocher apparemment de Moscou, pour obtenir de Washington une aide inconditionnelle. Ce qui n'est pas contestable, c'est qu'avant toute mesure hostile des Etats-Unis, alors que l'opinion publique américaine lui accordait un large préjugé favorable, dès les premiers mois de 1959 il exprimait publiquement son adhésion aux thèses soviétiques et son parti-pris anti-yankee.

Mais quels furent les actes ? On a déjà démontré qu'un certain nombre d'Etats d'Amérique latine ne vivaient que grâce à des exportations dangereusement spécialisées. Par exemple, le sucre de Cuba, le pétrole du Venezuela. Certes cela procurait des profits exorbitants aux gros « sucriers » et aux gros « pétroliers » en majorité yankees. Mais cela assurait aussi aux peuples un minimum vital — assez bas sans doute, mais plus haut que celui des cimetières.

Les Etats-Unis achetaient le sucre de Cuba à des prix supérieurs aux cours mondiaux. Les raffineries cubaines utilisaient le pétrole vénézuélien plus cher que le pétrole soviétique. Castro a voulu d'abord substituer celui-ci à celui-là. Par représaille, Eisenhower a réduit, puis supprimé l'achat du sucre cubain à des cours artificiellement majorés. Moscou a vendu son pétrole et acheté à des conditions avantageuses le sucre cubain (dont la consommation aujourd'hui ne semble plus assurée). En simplifiant, avec quelques abus, on pourrait dire que Washington a préféré le peuple vénézuélien bénéficiant d'un régime démocratique, au peuple cubain soumis à une dictature dite socialiste.

On peut se demander si cet enrichissement par l'or noir ne favorise pas surtout la bureaucratie de l'Etat et si ce n'est pas la solution la plus paresseuse des problèmes vénézuéliens. Mais l'argument se retourne contre le bureaucratisme castriste.

Et le sucre cubain n'est pas plus socialiste que le pétrole vénézuélien, même si sa production et sa vente dépendent d'un monopole d'Etat.

Le conflit s'envenimant, Washington a voulu appliquer à Cuba sur le plan du commerce extérieur les mêmes discriminations qu'aux autres satellites de l'URSS. Il ne s'agit pas de blocus. Faut-il rappeler à nos contradicteurs les exemples de la guerre franco-anglaise sous l'Empire et des deux dernières guerres mondiales : le blocus aboutissant à l'interdiction de toute relation maritime avec le pays ennemi ? Il s'agit ici simplement de réduire au maximum le commerce avec Cuba des alliés des Etats-Unis. Consigne qui ne fut guère appliquée, même pendant l'alerte d'octobre 1962, même par la Grande-Bretagne, malgré sa fidélité à l'alliance américaine.

On apprendra avec quelque surprise que sur le principe, les Etats-Unis se heurtèrent à l'Espagne franquiste, lors des négociations qui ont abouti — hélas ! — au renouvellement et au renforcement des accords antérieurs. Car l'Espagne de Franco entretient encore paraît-il des relations cordiales avec Cuba de Castro. Si le commerce extérieur cubain n'est pas plus actif, ce n'est pas à cause du « pseudo blocus américain », mais simplement parce que Cuba ne peut payer ses achats avec son sucre dont on n'a pas besoin. En fait, ce que les castristes reprochent aux Etats-Unis, c'est de ne plus accorder leur aide et leur protection à un régime qui s'est placé sous le double signe de l'alliance soviétique et de la croisade antiméricaine. Faut-il reprendre l'ironique observation de Stevenson à l'ONU comparant Fidel Castro à ce parricide qui voulait apitoyer ses juges en alignant sa misère d'orphelin ?

Ce qui compte essentiellement pour nous, c'est la portée du castrisme en Amérique latine. Il n'est pas établi que La Havane forme et entretienne des agitateurs dans les républiques voisines. Mais ce n'est ni absurde, ni invraisemblable. Il est certain, cependant, que l'influence castriste se développe dans l'intelligentsia d'Amérique latine. L'étudiant uruguayen cité par Delsol représente déjà une foule.

Ce n'est pas une découverte. « L'itinérant » en ses chroniques si édifiantes et S. Parane dans un remarquable article sur la confusion « terceriste » (R.P. septembre 1962) avaient déjà signalé cette attraction exercée par Castro sur de jeunes étudiants qui rêvent de jouer un grand rôle politique et trouvent dans le système soviétique ou castrique le modèle à imiter pour s'emparer de l'Etat. Ceux-là spéculent sur la misère des masses populaires. Ils s'accordent avec les pires réactionnaires, — parfois délibérément — pour saboter les efforts de démocratisation, la réforme agraire, la création d'industries indigènes, la réalisation d'une véritable Fédération des Etats américains. Le coup d'Etat du 25 septembre à Saint Domingue confirme pleinement notre thèse. Il y eut entre Castro et l'ignoble dictateur Trujillo, des relations qui confinaient à la complicité. Trujillo exécuté, les castristes s'agitent à tel point que le gouvernement libéral est renversé par les militaires réactionnaires. C'est aussi contre la gauche vénézuélienne que les castristes mènent une action violente et sanglante. Alors qu'ils se gardent bien de lutter contre l'ignoble Duvallès d'Haïti...

Ce n'est pas contre l'Amérique des trusts pétroliers et sucriers que les castristes mènent leur action. C'est contre l'Amérique de l'Alliance pour le progrès, celle qui a rompu avec Duvallès, qui a sans doute précipité la chute de Trujillo, qui soutient les démocrates du Venezuela, qui a jusqu'à présent refusé de reconnaître la dictature militaire de Saint Domingue. Que cette politique soit insuffisante, hésitante, velléitaire, qu'elle soit incapable de briser la résistance des féodalités agraires et industrielles, nous le savons aussi bien que quiconque. Mais parce que nous n'admirions pas la République de Weimar, nous n'en étions pas moins scandalisés par la convergence des feux nazis et communistes sur les derniers défenseurs de la démocratie allemande.

Il est dur de rappeler cela à un vieil ami comme Delsol à qui me lient près de quarante années de fraternité d'armes. Qu'il évoque cependant le temps des premières fissures dans notre fidélité à l'Internationale communiste. C'était en frissonnant que nous entendions Souvarine, Rosmer, Monatte... puis Yvon et Lazarevitch, lors de nos réunions minoritaires. Nous admet-

tions difficilement des révélations qui meurtrissaient douloureusement notre jeunesse. Et cependant la réalité stalinienne dépassait ce qu'avaient rapporté les détracteurs les plus virulents. Nous avons trop attendu pour proclamer la rupture entre la Révolution d'octobre et l'Etat stalinien. Si difficile et si pénible que cela soit, il ne faut pas attendre pour dénoncer l'imposture du castrisme dont le triomphe en Amérique allongerait la liste des Etats... dits socialistes et ruinerait par là-même tous espoirs d'un socialisme ouvrier (1).

Roger HAGNAUER.

P.S. — Ma réponse était écrite lorsque se sont produits les coups d'Etat qui ont mis fin aux régimes démocratiques en République dominicaine et au Honduras. Ce qui confirme notre propos. On veut réduire la politique de ces Etats à la seule opposition entre le féodalisme et le castrisme. Ce qui aboutit à empêcher la réforme agraire, la liberté du mouvement ouvrier, la nécessaire fédération du continent américain — Le castrisme s'affirmant comme le prolongement du socialisme (?) soviétique, on veut forcer les Etats-Unis à soutenir les féodaux anticastristes. Il n'est pas certain que Washington résistera à cette pression encore longtemps. Mais qui portera la responsabilité de l'échec catastrophique de l'Alliance pour le progrès, sinon ceux qui ont dirigé tous leurs feux contre les gouvernements démocrates ?

On s'est étonné de mes références à l'étude de Louzon sur *les Deux socialismes* (R.P. de mars et avril 1948). Tout serait à citer dans cette magistrale synthèse. Deux extraits éclairent le conflit entre le socialisme... étroitement politique et le socialisme ouvrier :

« Blanqui est le véritable fondateur du socialisme « politique » en employant ce mot non plus dans le sens large que nous lui avons donné tout à l'heure, mais celui plus restreint dans lequel il est employé d'ordinaire. Le but immédiat est la conquête de l'Etat, le but ultime est l'instauration de la dictature des intellectuels, l'arme est l'utilisation de tous les mécontents, de tous ceux qui ont à se plaindre de la place qui leur est faite dans la société, ce qui comprend, en même temps que d'autres, naturellement les ouvriers. »

« Le socialisme ouvrier prenait à son compte les grands principes qui avaient assuré le succès de la société bourgeoise, ceux qui ont fait de la bourgeoisie la grande porteuse du progrès, et il en demandait la réalisation totale afin de porter ainsi la société moderne à un niveau plus élevé. Il ne s'agissait point pour lui de détruire la liberté dont jouissent actuellement les seuls propriétaires, mais de l'étendre à tous. Autonomie des entreprises, liberté des échanges, cela est conciliable avec le fait que les entreprises soient gérées et les échanges commandés par l'ensemble des participants à l'entreprise et non plus seulement par le propriétaire. On conserve ce qui a fait la grandeur et la force du capitalisme, on le généralise, et l'on supprime ainsi, du même coup, ce qui en faisait à la fois la faiblesse et l'horreur.

« Le socialisme bourgeois est, par contre, une doctrine de bourgeois fatigués. Des hommes que le risque effraie ; or, la liberté, c'est le risque. Comme le disait Jean-Jacques, « le repos et la liberté sont incompatibles, il faut opter. »

P.S. — Notons une information de ce jour, 10 octobre : la Croix-Rouge américaine de Washington a proposé à Cuba son aide à la suite du cyclone qui a ravagé les Caraïbes.

# LE SYNDICAT, UN ÉTAT DANS L'ÉTAT

*Dans ses dernières « Etudes matérialistes », notre camarade Louzon a publié d'originales considérations sur les syndicats, leur évolution et leur destin.*

*Ces lignes nous paraissent apporter une intéressante contribution théorique aux positions syndicalistes qui sont présentées et défendues dans nos colonnes. C'est pourquoi nous les reproduisons ici. Elles chargeront encore un numéro déjà riche en exposés théoriques, mais il n'est pas impossible qu'elles participent — en tant qu'éléments de discussion — à la bonne orientation d'une action pratique syndicaliste.*

L'Etat, c'est-à-dire l'existence d'un corps constitué, formé au sein d'une collectivité humaine et ayant autorité sur cette collectivité, est quelque chose qui n'est pas limité à ce qu'on appelle d'ordinaire de ce nom : le corps qui a autorité sur l'ensemble des hommes demeurant sur un même territoire. Il existe d'autres collectivités que les collectivités territoriales, et, par suite, il peut se constituer là aussi, à l'intérieur de ces collectivités, de véritables Etats.

A l'heure présente, le plus remarquable exemple de ces Etats, c'est le Syndicat.

## SYNDICATS ET COMMUNES

Tout comme l'Etat au sens habituel du mot, le Syndicat, au sens actuel de ce mot, avec un S majuscule, est un corps constitué au sein d'une certaine corporation de travailleurs, qui, tout comme l'Etat tout court, à ses fonctionnaires, lève des impôts et possède son Droit public, ses statuts qui réglementent le fonctionnement du Syndicat et définissent les pouvoirs qu'il possède sur ses assujettis ; cet Etat a pour mission d'assurer la défense de la corporation et la solidarité entre ses membres, tout comme celle de l'Etat est d'assurer la défense du territoire commun et de régler les rapports entre ses habitants.

Le Syndicat est donc un Etat dans l'Etat, tout comme l'étaient les Communes au moyen-âge, ces Communes dont beaucoup d'ailleurs tiraient leur origine des guildes professionnelles. Les Communes avaient juridiction sur les habitants du bourg pour la défense de leurs intérêts et l'organisation de la vie intérieure, tout comme les Syndicats d'aujourd'hui ont à s'occuper de défendre les intérêts de leurs corporants et de régler les conflits qui peuvent s'élever entre eux.

Du fait que ce sont de véritables pouvoirs d'Etat que Communes et Syndicats exerçaient ou exercent à l'égard de leurs membres, ils ont constitué ou ils constituent de véritables démembrements de l'Etat, démembrements auxquels l'Etat a explicitement consenti par les « Chartes » qu'il octroya aux Communes, et, en ce qui concerne la France, par la loi de 1884 qui donnait aux travailleurs, pour la première fois en France depuis 1791, le droit de s'associer librement, sans autorisation, pour la défense de leurs intérêts professionnels, ce qui violait, également pour la première fois depuis la Révolution, le grand principe républicain qu'entre l'individu et l'Etat ne devait exister aucune puissance intermédiaire.

## DU SYNDICAT AU SYNDICAT

Or, au cours des 80 ans qui se sont écoulés depuis qu'ils ont reçu leur consécration légale, les syndicats ont vu leur structure évoluer dans le même sens que celui selon lequel évoluèrent dans leurs débuts les structures des autres Etats.

Dans ses premiers temps, le syndicat, comme ce fut le cas pour beaucoup d'autres Etats, pratiquait l'administration directe. Comme les Cités démocratiques de l'Antiquité, comme pas mal de Communes du moyen-âge, et comme le font encore certains petits cantons suisses, c'était l'assemblée générale de ses membres qui exerçait directement le pouvoir. C'était elle qui prenait toutes les décisions et qui choisissait parmi ses meilleurs militants ceux qui assureraient dans l'intervalle des

assemblées, la vie de l'organisation. Et tout cela, non seulement en droit, mais en fait.

Mais bientôt une évolution se dessinait, la même que dans les autres catégories d'Etat : progressivement le pouvoir réel passait des mains des membres de l'Assemblée dans celles de ses fonctionnaires.

Au lieu de n'être que les porte-parole et les chargés d'affaires de la collectivité, ceux-ci se sont bientôt constitués en un corps distinct, permanent, qui ne se contente plus d'être l'expression de la communauté mais qui la régent. Et c'est ce corps qui est devenu le Syndicat, cette fois avec un grand S.

Il y a là une évolution qui, je le répète, n'est pas particulière aux syndicats, mais qu'ont connue toutes les communautés : l'évolution vers la création dans leur sein d'un Etat, c'est-à-dire d'un corps distinct de la communauté.

La formation d'un Etat à l'intérieur des collectivités n'est donc point, comme on a tendance à le croire, le résultat d'un coup de force perpétré par ceux qui vont devenir l'Etat, mais une évolution naturelle due à la force des choses, car si les coups de force ont pu jouer un rôle au sein des collectivités nationales, voire au sein des communes médiévales, ils ont été totalement absents de l'histoire syndicale ; je ne sache pas qu'en quelque pays que ce soit (à l'exception, bien entendu, des pays totalitaires), une direction syndicale se soit jamais établie ou maintenue par la force.

## LES RAISONS DE CETTE EVOLUTION

A cette évolution, il y a des explications sommaires qui, de prime abord, viennent à l'esprit.

C'est par paresse, paresse physique et paresse intellectuelle, que les membres de la collectivité abandonnent leurs pouvoirs à quelques-uns ; on se lasse d'aller aux assemblées et d'y entendre discuter de questions qui, parfois, ne vous intéressent pas directement.

Et aussi le petit nombre de ceux qui ont suffisamment de compétences et d'esprit civique pour accepter de remplir les fonctions indispensables et les remplir convenablement. Combien de secrétaires de syndicat ont été obligés de rester dans leurs fonctions non parce qu'ils le désiraient, mais parce qu'il n'y avait personne pour les remplacer !

Ces raisons ne me paraissent cependant pas suffisantes ; la cause pour laquelle un Etat s'est toujours constitué, à d'infimes exceptions près, à l'intérieur des syndicats, me semble devoir être plus profonde, sans quoi l'on s'expliquerait mal que toutes les tentatives faites en sens contraire aient échoué, car, non seulement on a réagi à l'intérieur même des syndicats en proposant des mesures telles que la non-rééligibilité, mais on a cherché à créer des organisations de défense ouvrière d'un autre type : les conseils d'usine et les délégués d'ateliers, d'où toute bureaucratie semblait pouvoir être exclue.

Un syndicat englobe tous les ouvriers d'une même corporation travaillant en une même ville ou dans une même région ; de ce fait, pensait-on, il englobe des éléments trop disparates, ayant des problèmes immédiats trop distincts pour que le syndiqué puisse faire vraiment corps avec l'organisation, pour qu'il puisse exercer une action concrète et efficace sur ceux qu'il délègue à la direction du syndicat. En conséquence, on a cherché à baser l'organisation ouvrière, non plus sur la corporation, mais sur l'usine, voire même sur le simple atelier, et l'on a alors créé conseils d'usines et délégués d'ateliers, qui ne sortent ni les uns ni les autres du cadre de l'entreprise, de sorte que conseillers ou délégués sont constamment placés sous le contrôle direct, le contrôle à vue, si l'on peut dire, de ceux qui les ont choisis.

Mais, en fait, les conseils n'ont jamais existé qu'en période révolutionnaire ; en Allemagne et en Russie ils n'ont pas survécu à la révolution, et, en Hollande, où ceux que Lénine prétendait

atteints de la « maladie infantile du communisme », chercheront longtemps à maintenir un mouvement des conseils, ceux-ci, je crois bien, n'ont jamais guère existé autrement que sur le papier.

Quant aux délégués d'atelier, ils ne sont, dans la plupart des pays, que l'émanation des syndicats. Ce sont les syndicats qui les font élire, et ce sont les syndicats qui les dirigent. Une seule exception à ma connaissance : celle des délégués d'atelier (*shop-stewards*) de certaines corporations britanniques (dockers, mécaniciens, notamment) qui n'hésitent pas à déclencher des mouvements revendicatifs dans leurs ateliers ou sur leurs chantiers, même contre la volonté des syndicats.

Cependant, même en Grande-Bretagne, l'action des *shop-stewards* n'a jamais mis en péril l'organisation syndicale, ni sa bureaucratie : c'est toujours le syndicat qui a eu le dernier mot, et jamais, je crois, même si la grande majorité des ouvriers a suivi les *shop-stewards*, une direction syndicale n'a été chamboulée, ni un syndicat n'a perdu ses syndiqués.

Pourquoi donc cet Etat ouvrier qu'est le Syndicat, est-il si solidement implanté ?

Dans un roman, publié entre les deux guerres, intitulé « Pays conquis », l'auteur, Maurice Lime, fait dire à son héros, ouvrier dans une usine métallurgique lorraine, et qui vient d'adhérer au parti communiste : « Depuis que je suis organisé et que j'ai des chefs à moi, ces types-là (les gens de la maîtrise) ne m'impressionnent plus du tout ! »

C'est dans ce sentiment qu'il faut chercher, à mon avis, la vraie raison de la transformation du syndicat en Etat et du peu de succès rencontré par les formes d'organisation ouvrière qui, de par leur nature même, excluent « les chefs ».

C'est ce besoin d'avoir quelque chose qui soit distinct de vous, cette confiance en ce qui est autre que vous-même et au-dessus de vous-même, qui explique la persistance de la fidélité envers le syndicat devenu Etat, non seulement des syndiqués, mais même aussi également des non-syndiqués. Fidélité, confiance envers l'organisation, qui me semble même être plus grande aujourd'hui qu'elle ne l'était au temps déjà lointain où le syndicat n'était que l'ensemble des syndiqués se dirigeant collectivement.

« Le salut est en vous ! » disait Tolstoï. « L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », clamait la Première Internationale. « Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes », chantait Pottier.

Formules admirables, dont le syndicalisme a fait la base de sa propagande durant toutes ses premières décennies. Et qui, cependant, au fond, n'eurent jamais grand écho.

Car l'homme n'a pas confiance en lui ; l'« humilié et l'offensé » surtout, a trop le sentiment de sa faiblesse pour pouvoir espérer que, même en joignant sa faiblesse à celle de ses compagnons, il parviendra à s'affranchir de ses maîtres, de ceux qui l'écrasent chaque jour de leur autorité et de leur mépris. Il y a là un rapport de force qu'il lui semble impossible de renverser autrement que par l'intervention d'un tiers, d'une troisième force distincte de la sienne. Il est prêt à seconder cette troisième force tant qu'il pourra, lui payant des contributions et exécutant ses ordres, car préférant obéir plutôt que l'avoir à décider lui-même.

D'ailleurs le sentiment que le citoyen moyen éprouve à l'égard de l'Etat tout court est du même ordre. Malgré tous les rouspétages purement verbaux contre l'Etat, c'est un fait que, comme le dit Quinet, « les changements qui sont accomplis au nom de la loi reçoivent aussitôt la consécration que l'autorité légale imprime si aisément aux yeux des hommes sur tout ce qu'elle marque de son sceau ».

Et cela pour la même raison. Le citoyen a plus confiance dans l'« Etat », un Etat qui n'est pas lui, un Etat qui lui apparaît comme autre chose que la simple addition des individus qui le composent, qu'en lui-même.

D'où vient ce sentiment ?

Ets-ce parce que, comme le dit Rémy de Gour-

mont, « l'homme naît à genoux, il faut qu'il adore ? »

La formule est bien frappée, mais elle ne me paraît pas tout à fait exacte. L'homme ne naît pas à genoux ; ce n'est que plus tard qu'il se met à genoux ; et s'il se met alors à genoux, s'il se donne alors des chefs, ce n'est que comme résultat de son expérience.

L'expérience lui apprend, en effet, deux choses.

La première, c'est qu'il est difficile d'accomplir deux tâches à la fois, en l'espèce : s'occuper de « ses affaires » et s'occuper de la chose publique.

La seconde, c'est que, dès qu'un travail devient collectif, qu'il n'est point strictement individuel, il faut que quelqu'un le « coordonne ». Pour simplement soulever une barre un peu lourde, il faut quelqu'un qui lance le « ho hisse ! »

Il s'en suit que l'on est tout naturellement porté à laisser des gens spécialisés s'occuper des affaires publiques, en n'exerçant sur eux tout au plus qu'un vague droit de regard, et qu'on est prêt à suivre leurs ordres lorsqu'il faut entrer en lutte.

Telle est, il me semble, la véritable raison pour laquelle, au bout de peu de temps, toujours les collectivités laissent tomber le pouvoir de leurs mains, entre celles de l'Etat, s'il s'agit d'un peuple, et entre celles du syndicat, lorsqu'il s'agit de la classe ouvrière.

## DIALECTIQUE

Ainsi, l'on se trouve, une fois de plus, devant l'une de ces contradictions, de ces situations « dialectiques » comme l'on dit, auxquelles la vie aboutit constamment.

Pour se défendre contre un asservissement, il est nécessaire de « s'organiser », c'est-à-dire de se créer un Etat, donc d'accepter de nouvelles contraintes. Pour se débarrasser de la contrainte, on se forge de la contrainte !

C'est ce que Marx exprime par cette formule un peu sibylline : « l'Etat est l'intermédiaire entre l'homme et la liberté ». L'Etat, ce n'est certes pas la liberté, mais c'est pour l'homme le moyen de s'assurer certaines libertés.

Pourtant l'Etat, même si on l'a soi-même créé, même s'il vous a assuré certaines libertés, n'en reste pas moins la contrainte, c'est-à-dire le mal, comme dit Bakounine. Et, à ce titre, il ne faut cesser de le combattre.

Le combattre, mais non pas le détruire, tant du moins qu'il remplit sa fonction d'intermédiaire vers la liberté, ou, si l'on veut, tant qu'il tend à vous délivrer de servitudes pires que celles auxquelles il vous assujettit.

C'est donc toujours, en somme, la même histoire qu'avec la colombe de Kant.

La colombe est entravée dans son vol par la résistance de l'air, mais l'air est en même temps le support de son vol, de sorte que si la résistance de l'air disparaissait, la colombe ne pourrait plus voler et tomberait à terre ; il faut donc, à l'oiseau, accepter la résistance de l'air, mais la combattre incessamment, de toutes ses forces, avec toute la vigueur de ses ailes ; ainsi seulement il pourra progresser, progresser malgré la résistance de l'air, tout en ne progressant que grâce à elle.

De même, l'Etat (et je prends toujours ce mot dans son sens général d'un appareil dirigeant et commandant une collectivité) ne doit point être détruit, et tout particulièrement l'Etat ouvrier, le syndicat, car la collectivité dont il est l'émanation serait privée de l'instrument qui lui est indispensable pour progresser, mais il doit être combattu sans relâche, à grands coups d'ailes et d'efforts, si l'on veut qu'il ne ralentisse point votre marche, cette marche pour laquelle il vous est nécessaire.

Car la dialectique, hélas ! n'est pas une invention des philosophes : c'est le pain quotidien de la vie.

R. LOUZON.

# Pour un nouveau manifeste socialiste

Le camarade Pierre Rimbert, connu dans le mouvement ouvrier socialiste, a écrit le texte ci-dessous à la demande de la revue italienne « *La Critica Sociale* ». Il a été rédigé pour le 1<sup>er</sup> mai 1962, après que l'Internationale Socialiste eut mis en discussion le nouveau programme du parti allemand. Mais le débat a été renvoyé et l'article de Rimbert n'a pas été publié.

Nous le soumettons aujourd'hui à l'attention et à la discussion des lecteurs de la « *R.P.* ». Ce texte nous semble présenter, en effet, un grand intérêt pour une orientation nouvelle du mouvement ouvrier socialiste.

Nous rappelons que Rimbert a écrit, en collaboration avec Georges Bourgin, le petit ouvrage de la célèbre collection « *Que sais-je ?* », intitulé « *Le Socialisme* ».

Aujourd'hui le socialisme n'est plus un spectre qui hante l'Europe : tout le monde se prétend plus ou moins socialiste. De Moscou à Pékin, de Berlin-Est à Belgrade, nombreux sont les pays qui se proclament officiellement socialistes. En Asie, en Afrique, on se dit socialiste. En Amérique et en Europe, où la diversité des idées est plus grande, l'idée socialiste a conquis son droit de cité, pénétré les universités et le Pape lui-même vient de reconnaître la socialisation comme la « caractéristique de notre temps ».

Cette diffusion universelle de l'idée socialiste, à peine un peu plus de cent ans après le « Manifeste Communiste » de Marx et Engels, est symptomatique du changement profond survenu dans le monde depuis 1848. Cependant, si l'idée socialiste connaît une diffusion universelle, sous ce vocable se cachent souvent des partis et des régimes qui n'ont rien de commun avec le socialisme. D'autre part, les changements survenus dans le monde capitaliste ont soulevé des interprétations diverses sur la nature même de ces changements : capitalisme populaire, néo-capitalisme, socialisme monopoliste d'Etat, capitalisme d'Etat, société directoriale ou bureaucratique, sont autant de définitions qui font l'objet de débats et de controverses.

Devant ces régimes qui se prétendent socialistes et ces diverses définitions, il est nécessaire que les socialistes fassent le bilan des changements intervenus dans le monde et, rappelant les principes socialistes, tracent la voie à une société mûre pour un accouchement mais qui ne sait comment s'y prendre.

C'est précisément l'objet de ce texte.

## L'EVOLUTION DU CAPITALISME

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le capitalisme prenait son essor en Europe et pénétrait aux quatre coins du monde. Bousculant tous les anciens modes de production, il s'implantait en maître avec une rapidité vertigineuse. La grande industrie supplantait la manufacture, et les artisans ou petits patrons étaient rejetés dans les rangs des salariés ou refoulés dans les activités secondaires ou dépendantes de la grande industrie capitaliste. Grâce à la machine à vapeur, la navigation et les chemins de fer élargissaient sans cesse les débouchés, et le marché mondial prenait une extension toujours plus grande. La société capitaliste, fraîchement libérée des entraves juridiques qui la paralysaient, était en plein essor.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, tandis que s'écroulaient les derniers vestiges du féodalisme et des monarchies absolutistes, l'essor du capitalisme s'est poursuivi et la production s'est développée à pas

de géants. L'électricité, le moteur à explosion, la chimie industrielle et la technique aidant, les forces productives atteignaient au début de ce siècle un tel degré de développement qu'elles faisaient éclater la forme personnelle de la propriété des instruments de production. Une nouvelle forme de propriété capitaliste, la société par actions, prenait de plus en plus la place de la propriété personnelle. Le capitalisme subissait ainsi sa première transformation qualitative : de la propriété privée personnelle il passait à la propriété privée impersonnelle et collective.

Cette forme collective de la propriété privée a permis non seulement la concentration des capitaux, mais aussi la mobilisation de l'épargne avec d'autant plus de facilité que le système bancaire capitaliste s'est développé avec plus de rapidité encore. Dans le cadre plus vaste des sociétés par actions, les forces productives ont connu un nouveau développement accentuant la concentration du capital. Celle-ci atteignait son point culminant avec la constitution des cartels, trusts, holdings et autres syndicats capitalistes. Ce fut l'ère non encore complètement révolue des monopoles. Avec les monopoles, le capitalisme subissait sa deuxième transformation qualitative : la concurrence céda le pas à l'organisation de la production et le libre-échange au protectionnisme.

\* \*

Le capitalisme n'est pas arrivé à ce point culminant de son évolution d'une manière harmonieuse, mais à travers des crises économiques, sociales et politiques dont l'ampleur allait croissant avec le développement même des forces productives. Au lieu de l'harmonie annoncée par ses théoriciens, le capitalisme apportait en se développant déséquilibre économique, luttes sociales et politiques pour finalement sombrer dans la plus gigantesque guerre que l'histoire ait jamais connue : la guerre de 1914-1918 qui a été la première guerre mondiale.

Ces crises économiques, ces luttes sociales et politiques étaient le symptôme d'un mal organique qui s'aggravait au fur et à mesure que le capitalisme se développait. La cause de ce mal, les socialistes du siècle dernier la révélèrent au grand jour : c'est la propriété capitaliste des moyens de production et d'échange. Cette forme juridique d'utilisation des forces productives repose sur la séparation juridique entre les moyens de travail qui sont la propriété privée des capitalistes et les travailleurs qui sont dépourvus de toute propriété sur les moyens de travail. De cette séparation juridique il résulte que le capitalisme ne peut exister qu'à la condition qu'en face des capitalistes propriétaires des moyens de travail il y ait une classe dépouillée de toute propriété afin qu'elle soit obligée de travailler pour le compte des capitalistes. Le développement même du capitalisme impliquait donc la spoliation d'une partie croissante de la population. Cette partie de la population a constitué la classe des salariés, c'est-à-dire la classe de ceux qui, pour vivre, doivent vendre leurs capacités de travail aux capitalistes. D'autre part, l'entreprise capitaliste ne peut fonctionner que si elle est rentable, c'est-à-dire si elle rapporte un profit. Or cette recherche du profit, qui est la raison d'être de la production capitaliste pousse chaque capitaliste à développer sa production en cherchant à éliminer ses concurrents et à exploiter toujours plus ses salariés. Il s'ensuit une lutte permanente entre capitalistes pour la conquête

du marché, entre capitalistes et salariés pour le partage en profits et salaires de la valeur créée par le travail. D'où crises économiques, luttes sociales et politiques. Crises et luttes qui sont inhérentes à la structure même de la société capitaliste.

Devenu maître de toute l'activité économique, le capitalisme a créé une situation paradoxale qui devient de plus en plus insupportable : d'un côté, en accentuant la division du travail et en réduisant l'immense majorité de la population au rang de salariés, il a donné à la production un caractère social ; de l'autre, par suite de la propriété privée des moyens de travail, il a fait de la production un bien privé. Or si le caractère social de la production exige de celle-ci un développement sans autres limites que les besoins de la société, par contre, le caractère privé de la propriété des moyens de travail exige une production dans les limites de la rentabilité capitaliste. Il en résulte une contradiction entre les besoins de la société qui exigent une production sans autres limites que ses besoins et la propriété capitaliste qui ne produit que dans les limites de sa rentabilité. C'est la contradiction, entre le caractère social de la production et le caractère privé de la propriété des moyens de travail, que Marx mit en évidence au siècle dernier. Et cette contradiction va croissant avec le développement même du capitalisme.

### FIN DU ROLE HISTORIQUE DU CAPITALISME

Pour échapper à cette contradiction, le capitalisme s'est efforcé de développer la production d'une manière massive afin d'en réduire le prix. Grâce aux sociétés par actions, puis aux cartels, trusts et autres ententes, il a pu pousser la production à des limites que ne pouvaient imaginer les socialistes du siècle dernier. Mais au fur et à mesure que le développement des forces productives créait une production de masse, la baisse des prix qui s'ensuivait entraînait une baisse du taux de profit qui menaçait l'existence même du mode capitaliste de production. C'est pour réagir contre cette baisse du taux de profit que les capitalistes ont alors organisé la production et les échanges dans les limites de la rentabilité capitaliste. Les cartels, trusts et autres ententes sont devenus les instruments de cette organisation que le protectionnisme douanier a favorisée.

A partir de ce moment, l'antagonisme entre les besoins de la société et les intérêts du capitalisme allaient prendre une forme aiguë. En effet, la contradiction entre le caractère social de la production et le caractère privé de la propriété des moyens de travail, que les socialistes avaient décelée dans les profondeurs mêmes du capitalisme, a été portée au grand jour pendant la première guerre mondiale. Les besoins de la guerre exigeant une production sans limite, alors que la production capitaliste était limitée par le profit, les Etats des pays belligérants furent dans l'obligation d'imposer des programmes de production, d'organiser la répartition, de prendre des mesures contre la spéculation, de taxer les prix, de réglementer les relations sociales, de prendre en main certaines productions et même, dans certains pays comme en Allemagne, d'organiser et diriger toute l'activité économique du pays.

Cette intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale pendant la première guerre mondiale n'avait pas d'autres raisons que d'éliminer la contradiction entre les besoins de la guerre qui exigeaient une production sans limite et les limites imposées à la production par les nécessités de la rentabilité capitaliste.

Après la première guerre mondiale, l'intervention de l'Etat se relâcha et les lois de la production capitaliste reprirent le dessus. Le résultat ne se

fit pas attendre : les forces productives, considérablement accrues par les besoins mêmes de la guerre, débordaient largement les possibilités d'absorption du marché capitaliste aggravant encore plus la contradiction entre le caractère social de la production et le caractère privé de la propriété des moyens de production. Celle-ci atteignit son point culminant pendant la crise mondiale de 1929-1930. Au cours des années qui suivirent cette crise, les capitalistes comme effrayés de leur propre création ont cherché à limiter et détruire la production dans le seul but de sauvegarder leur profit. Mais leurs efforts n'ont réussi qu'à précipiter la société tout entière dans le marasme économique et social, ce qui a porté au grand jour la contradiction entre les intérêts de la propriété capitaliste et les besoins de la société. Au cours des années 30, cette contradiction était devenue si violente que, dans tous les pays, sous peine de sombrer dans l'anarchie la plus complète et de voir l'appareil de production complètement paralysé, l'Etat fut obligé d'intervenir et de prendre en main la direction de l'économie. Cette intervention de l'Etat revêtit des formes diverses et fut plus ou moins accentuée selon les pays, mais elle a été générale. Elle a même trouvé son théoricien dans Keynes et ses partisans dans les disciples de l'économie dirigée. Mais ce qui allait en décider définitivement, ce fut la menace de la deuxième guerre mondiale qui exigeait le développement du potentiel économique de la nation.

\*\*

La nation est le cadre géographique à l'intérieur et à l'abri duquel le capitalisme s'est développé. Après avoir conquis ce cadre, il l'a transformé en champ clos dont il a le monopole et en a fait une plate-forme à partir de laquelle il est parti à la conquête du marché mondial. Mais comme cela a été le propre du capitalisme de tous les pays, il s'en est suivi une concurrence capitaliste mondiale qui, les préjugés et les traditions aidant, s'est transformée en lutte entre nations, dont la première guerre mondiale a été la manifestation la plus évidente. Cette lutte entre nations a créé une tension internationale qui fait peser sur le monde une menace permanente de guerre. Or, à partir du moment où la guerre est devenue une menace permanente, chaque nation se trouve dans l'obligation de se préparer à y faire face. Ce qui signifie qu'elle doit développer au maximum son potentiel économique et ne tolérer aucun arrêt de la production, car, la guerre moderne étant une guerre de matériel, la puissance militaire d'une nation est fonction de sa puissance économique.

Ainsi, devant la menace d'une guerre toujours possible, les intérêts de la nation en tant que puissance souveraine étaient de développer sans limite sa production, mais les intérêts du capitalisme étaient de limiter cette production pour sauvegarder son profit. Le capitalisme était donc incapable d'assurer le développement maximum et continu du potentiel économique de la nation. Cela signifiait qu'il était arrivé au point de son évolution où ses intérêts entraient en contradiction avec ceux de la nation. Cette contradiction entre les intérêts du capitalisme et ceux de la nation marquent la fin du rôle historique du mode de production capitaliste. A partir de ce moment, la société organisée dans la nation est obligée de se substituer au capitalisme et cette substitution se fait progressivement par la prise en main par l'Etat de toute l'activité économique et sociale. Cela ne se fait pas sans hésitations, sans heurts, sans reculs même, mais le mouvement général va dans le sens d'une substitution de l'initiative étatique à l'initiative privée.

Ce qui caractérise notre époque, surtout depuis

la grande crise mondiale de 1929, c'est précisément la substitution progressive et de plus en plus généralisée d'une économie nationale dominée par l'Etat à l'économie privée dominée par le capital. Cette substitution est plus ou moins rapide, plus ou moins brutale et plus ou moins profonde selon les pays, mais elle est générale. Partout le capitalisme cède la place à une économie étatique, organisée et planifiée.

### TRANSFORMATION DU CAPITALISME EN ECONOMIE D'ETAT

Le but de la production capitaliste, c'est la recherche du profit. Tant que cette recherche du profit constitue un stimulant pour la production, le capitalisme joue un rôle progressif et ses intérêts coïncident avec ceux de la société. Mais à partir du moment où la sauvegarde du profit exige une limitation de la production, le capitalisme cesse d'être progressif et toute nation qui n'est pas capable de s'en débarrasser dégénérera avec lui. La grande crise de 1929-1930 et la deuxième guerre mondiale ont mis cela en évidence. C'est pourquoi partout l'Etat se substitue au capital et donne à la production un autre but : le développement de la grandeur et de la puissance nationales. Cela a pour conséquence de transformer le capitalisme en Economie d'Etat (1), dont les caractéristiques sont celles d'une économie de transition.

La prise en main par l'Etat de l'activité économique et sociale de la nation se fait d'une manière directe et d'une manière indirecte.

Directement, l'Etat intervient dans la vie économique en se faisant entrepreneur. En effet, le développement rapide de la propriété publique est le fait dominant de ces trente dernières années. La propriété publique se développe sous trois formes : les nationalisations, les investissements publics et les sociétés mixtes.

Les nationalisations, qui étaient encore au début de ce siècle une revendication exclusivement socialiste, sont devenues aujourd'hui monnaie courante tant elles répondent à une nécessité. Soit qu'il s'agisse d'activités économiques, comme les chemins de fer, dont l'intérêt vital pour la nation est tel qu'on ne saurait les laisser à la libre disposition d'intérêts particuliers ; soit d'activités dont le capitalisme freine le développement pour sauvegarder son profit, comme la production énergétique ; soit enfin d'activités dans lesquelles la spéculation est devenue la fonction dominante, comme les banques.

Les investissements publics, qui se développent avec rapidité, tendent à suppléer à la carence du capital privé dans de nombreux domaines, notamment l'équipement de base du pays, ou bien à développer des activités économiques et sociales d'intérêt vital pour la population.

Quant aux sociétés mixtes, elles ont souvent pour origine d'aider le capital privé à s'investir. Mais la participation de l'Etat les soumet à un tel contrôle qu'elles finissent par s'intégrer dans le cadre de la propriété publique.

D'une manière indirecte, l'Etat intervient dans la vie économique par la législation économique, financière et sociale, par le crédit et par la fiscalité.

La législation économique, financière et sociale a pris ces dernières années une telle ampleur qu'elle a tissé un véritable réseau de règles qui s'imposent à l'entreprise privée faisant de celle-ci un simple rouage de l'économie nationale. Avec

(1) C'est Rudolph Hilferding qui a le premier mis en évidence cette transformation du capitalisme en économie d'Etat dans un article qui a été publié dans la revue des menchéviks russes : *Socialistitscheski Viestnik* en 1947.

le poids du budget qui fait de l'Etat le principal acquéreur et les progrès de la planification, l'activité de chaque entreprise se trouve incorporée à l'économie nationale dont elle n'a qu'à exécuter le programme. L'initiative privée se trouve de ce fait subordonnée à l'initiative publique et est progressivement absorbée par elle. Avec les progrès de la législation économique, financière et sociale qui pénètre dans tous les rouages de l'entreprise, la propriété privée se vide de son pouvoir pour n'être plus qu'un titre juridique. Avec les sociétés par actions, ce titre juridique se détache complètement de la propriété dont la gestion est abandonnée à des directeurs salariés. Dès lors la fonction de capitaliste perd sa justification historique et devient inutile.

Avec le crédit, l'Etat intervient dans la vie économique soit qu'il dispense lui-même le crédit ce qui lui permet de favoriser les secteurs qu'il juge les plus utiles aux intérêts de la nation, soit qu'il oriente et réglemente le crédit privé pour le canaliser dans les secteurs où la production doit être développée.

Enfin la fiscalité, y compris les droits de douane, permet à l'Etat d'agir sur l'activité économique et de modifier la répartition du revenu national.

D'une manière directe et indirecte, l'emprise de l'Etat sur l'activité économique et sociale s'élargit sans cesse. Avec la planification, elle devient totale. L'économie capitaliste cède alors la place à une Economie d'Etat, dont les caractéristiques essentielles sont les suivantes :

Le moteur de la production n'est plus le profit, mais le développement économique de la nation ;

La direction et l'initiative de l'activité économique n'appartiennent plus au capital, mais à l'Etat ;

La structure économique ne repose plus sur la propriété privée, mais sur la propriété publique ;

L'activité économique n'est plus laissée au libre jeu du profit et des intérêts particuliers, mais est organisée et planifiée ;

Les rapports sociaux sont de plus en plus réglés par la législation, notamment en ce qui concerne la durée du travail, le salaire minimum garanti, la sécurité sociale, les contrats de location et les prix eux-mêmes.

Telles sont les caractéristiques de l'Economie d'Etat, qui est la forme d'activité économique qui se substitue partout au capitalisme.

### L'EVOLUTION DES CLASSES SOCIALES

L'évolution du capitalisme et sa transformation en Economie d'Etat entraînent par voie de conséquence une évolution des classes sociales et une modification de l'objectif de la lutte sociale.

Etant donné que le mode capitaliste de production repose sur la séparation juridique entre les moyens de travail, qui sont la propriété des capitalistes, et les travailleurs qui, dépouillés de toute propriété, sont obligés de travailler comme salariés pour le compte des capitalistes, il s'ensuit que le développement même du capitalisme entraîne le développement des deux grandes classes sociales sur lesquelles il repose : les capitalistes et les salariés. Au fur et à mesure que le capitalisme se développe, ces deux classes éliminent toutes les autres. Les capitalistes accroissent leur puissance économique en accumulant toujours plus de richesses entre leurs mains, les salariés augmentent en nombre. Cette évolution, que le « Manifeste Communiste » avait mise en évidence il y a plus de cent ans, atteint aujourd'hui son point culminant. Dans tous les pays évolués, la concentration du capital entre les mains d'une minorité de capitalistes est un fait que nul ne conteste plus, et dans tous ces pays la classe des salariés représente la majorité

absolue de la population active, dépassant les 80 % dans de nombreux pays. Tandis que capitalistes et salariés se développaient les uns en puissance, les autres en nombre, les autres classes sociales (artisans, petits propriétaires, boutiquiers) ont soit complètement disparu, soit été relégués dans des activités secondaires ou dépendantes de la production capitaliste. Ainsi, avec les progrès du capitalisme, les capitalistes et les salariés sont les deux seules classes de la société qui progressent. Or, avec la transformation de la propriété capitaliste personnelle en propriété impersonnelle des sociétés par actions, la classe capitaliste elle-même disparaît. En effet, dans les sociétés par actions, le capitaliste abandonne sa fonction d'entrepreneur à un directeur salarié. La classe capitaliste est alors éliminée de la direction de l'économie et, perdant sa justification historique, elle est reléguée au rang d'une classe parasite n'ayant pas d'autre activité sociale que d'encaisser des revenus. Ce processus d'élimination de la fonction de capitaliste est complètement achevé avec la propriété publique où toutes les fonctions dirigeantes sont assurées par des salariés.

Ainsi, avec la transformation de la propriété personnelle en propriété impersonnelle des sociétés par actions, avec les progrès de la propriété publique et de la transformation du capitalisme en Economie d'Etat, les salariés deviennent pratiquement la seule classe de la société. Or, les classes n'existent que les unes par rapport aux autres ; prises isolément, elles ne sont qu'un agglomérat d'individus ou de groupes professionnels en lutte les uns contre les autres. A partir du moment où la classe des salariés devient pratiquement la seule classe de la société, les différenciations qui existent dans son sein passent au premier plan de la vie sociale, tandis que les antagonismes de classes se cachent derrière ces différenciations.

Il y a de nombreuses différenciations au sein de la classe des salariés ; parmi celles-ci les différenciations professionnelles divisent les salariés en catégories souvent hostiles. Mais les différenciations les plus importantes sont celles qui divisent la classe salariée en trois grands groupes sociaux bien distincts qui sont :

- Les salariés de direction, comprenant les cadres ;
- Les salariés d'administration, comprenant les employés administratifs ;
- Les salariés d'exécution, comprenant les ouvriers et les employés autres que les administratifs (magasins, services publics).

Si les différenciations entre ces trois groupes de salariés passent au premier plan de la vie sociale en raison de la majorité écrasante de la classe des salariés, cela ne veut pas dire que les antagonismes de classes ont disparu. Tant qu'il subsistera des classes sociales, les antagonismes qui les opposent subsisteront. Mais, par suite du faible pourcentage de la population auquel ont été réduites les classes non salariées, celles-ci n'ont plus le même poids social. Elles sont alors obligées de s'abriter derrière un des trois groupes de salariés en fonction de leurs intérêts particuliers. C'est ainsi que la classe capitaliste s'abrite derrière les salariés de direction et, partiellement, derrière les salariés d'administration pour défendre ses intérêts. Tel est le cas notamment du parti conservateur anglais et du parti républicain américain, dont les millions de voix qu'ils obtiennent aux élections ne peuvent provenir que des salariés puisque les classes non salariées ne représentent qu'une petite minorité de la population. Or elles proviennent essentiellement des salariés de direction et d'administration.

Les progrès de la propriété publique et la trans-

formation du capitalisme en Economie d'Etat n'ont pas seulement comme conséquence de faire des salariés la seule classe de la société ; ils transforment aussi la fonction historique de la classe salariée, qui est de mettre en valeur le capital. En effet, avec la propriété publique, les salariés cessent de dépendre du capitalisme pour dépendre de l'Etat ; leur travail, au lieu de mettre en valeur le capital, développe le potentiel économique de la nation, et la plus-value créée par le travail n'est plus accaparée par les capitalistes mais par l'Etat.

Dès lors, la lutte sociale elle-même se transforme : elle n'est plus une lutte salariés contre capitalistes, mais salariés contre l'Etat ; et le problème social n'est plus l'abolition de la propriété privée, mais la gestion démocratique de l'économie.

\*\*

Le capitalisme, sous l'effet de ses propres contradictions, s'est transformé en Economie d'Etat. Mais nous constatons que l'Economie d'Etat s'est développée et se développe aussi dans des pays où le capitalisme n'a pas connu un développement aussi grand qu'en Occident. On ne peut donc expliquer l'Economie d'Etat dans ces pays par les contradictions du capitalisme. Quelles sont donc les causes qui, là aussi, ont fait apparaître une Economie d'Etat ?

#### LE SENS DE LA REVOLUTION RUSSE

Si le capitalisme a atteint un niveau maximum dans ce qu'on appelle aujourd'hui le monde occidental, il n'en a pas été de même dans toutes les autres parties du monde. Non seulement l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine sont restées en marge de ce développement, mais encore toute une partie de l'Europe n'a pas suivi les progrès du capitalisme qui ont caractérisé les pays de l'Occident depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Tel fut le cas de la Russie qui vivait encore sous un régime de monarchie absolutiste et de semi-féodalisme au moment où elle fut entraînée dans la première guerre mondiale. La révolution bourgeoise libérale, qui aurait dû accomplir la réforme agraire et ouvrir toutes grandes les portes au développement du capitalisme, n'avait pas eu lieu en Russie au XIX<sup>e</sup> siècle, et la révolution de 1905 échoua. La conséquence fut que le capitalisme ne se développa pas, sauf dans certaines branches de la grande industrie où il connut un certain essor mais en grande partie comme capital étranger, ce qui n'a pas permis un développement équivalent de la bourgeoisie russe.

Cependant, si le capitalisme ne s'était pas développé en Russie comme dans les pays occidentaux, il s'y était suffisamment développé pour provoquer la décomposition des vieilles structures féodales sur lesquelles reposait le régime tsariste et rendre nécessaire une transformation radicale de la structure économique et politique de la société russe. La guerre dans laquelle la Russie fut entraînée acheva la décomposition du régime tsariste et rendit plus urgente encore cette transformation. Seulement, pour opérer cette transformation, il manquait en Russie la classe qui, en Europe occidentale, en avait été l'animatrice : la bourgeoisie. Par suite du faible développement du capitalisme, la bourgeoisie russe était faible et, dans les industries modernes où le capitalisme s'était développé, elle avait déjà atteint un degré d'enrichissement qui faisait d'elle une classe conservatrice peu soucieuse de prendre la tête d'une révolution. Aussi, la révolution nécessaire, rendue plus urgente encore par la guerre et la décomposition totale du tsarisme, éclata en 1917

sans qu'il y eût une classe bourgeoise capable d'en prendre la tête et de la mener à son terme. La Russie offrit alors le spectacle d'une révolution sans tête et sans but qui, pendant plusieurs mois, paralysa le pays.

Le faible développement du capitalisme n'avait pas non plus créé en Russie une classe ouvrière aussi dense et aussi concentrée que dans les pays occidentaux. Cependant, il avait créé une classe ouvrière suffisamment forte pour donner naissance à un mouvement ouvrier et à un mouvement socialiste. La classe ouvrière s'engagea dans la révolution sans la moindre hésitation et, devant la carence de la bourgeoisie, elle se trouva être la seule classe urbaine capable de prendre la tête de la révolution. La masse paysanne qui constituait la force armée de la révolution, suivit alors la classe ouvrière parce que c'était la seule classe qui était capable de la conduire à son but : la terre et la fin de la guerre.

Cette circonstance historique particulière d'une révolution bourgeoise libérale dirigée par la classe ouvrière a eu comme conséquence de porter au pouvoir le parti socialiste et de donner à la révolution un caractère socialiste. Ce caractère socialiste s'est maintenu pendant un certain temps, entretenu par les nécessités de la guerre civile et de l'intervention étrangère dont le sens réactionnaire était évident pour les masses populaires. Mais une fois la révolution victorieuse, balayé le régime tsariste et semi-féodal, l'histoire a repris son cours normal. La révolution russe s'est alors engagée dans la voie qui était historiquement la sienne : celle de l'industrialisation. Seulement cette industrialisation, il n'était pas possible de la faire en suivant la voie du capitalisme. D'abord il n'y avait ni accumulation nécessaire pour cela, ni classe bourgeoise capable de s'y engager. Ensuite, la tâche à accomplir était si grande qu'elle dépassait les possibilités des capitalistes individuels. Au moment où la Russie nouvelle allait s'engager dans l'industrialisation, la technique des forces productives avait déjà atteint une dimension qui était incompatible avec le caractère personnel de la propriété. En Occident, nous l'avons vu, la propriété capitaliste avait déjà perdu son caractère personnel dans les sociétés par actions et atteint une forme organisée dans les cartels, trusts, holdings et autres syndicats capitalistes. L'intervention de l'Etat dans la vie économique s'était manifestée ouvertement pendant la guerre comme le seul moyen de développer la production en fonction des besoins. Dans ces conditions, il était évident que l'industrialisation de la Russie ne pouvait se faire que sous l'égide de l'Etat et à travers une mobilisation générale des forces productives de la nation. Le blocus, dont la jeune République Soviétique fut l'objet de la part des grandes puissances, ne fit qu'accroître cette tendance. Après quelques années de tâtonnement, c'est dans cette voie que s'engagea l'Union Soviétique en 1928 avec le premier plan quinquennal.

Dès lors, l'économie soviétique s'est développée sur la base de la propriété publique et de la planification, aboutissant à une économie nationale dominée par l'Etat dont les caractéristiques sont identiques à celles de l'Economie d'Etat qui succède au capitalisme dans les pays évolués de l'Occident. Seulement, en Russie, cette Economie d'Etat, en raison même du caractère arriéré du pays, n'a pas succédé au capitalisme mais l'a remplacé. Ce fait, joint à l'isolement dans lequel s'est trouvée la Russie soviétique après la révolution de 1917 et la nécessité dans laquelle elle était de développer rapidement sa production, a donné à l'Economie d'Etat soviétique un caractère dictatorial des

plus aigus et favorisé le développement d'une bureaucratie parasitaire qui a fait de l'Etat l'instrument de sa propre domination. En outre, du fait même qu'elle remplaçait le capitalisme, l'Economie d'Etat soviétique a été plus générale et plus totale que partout ailleurs. Cependant, ce caractère généralisé de l'Economie d'Etat en Union Soviétique ne signifie pas que ce pays soit en avance sur ceux de l'Occident. Il signifie qu'en Russie l'Economie d'Etat doit faire ce que le capitalisme n'a pas fait, mais qu'il a fait en Occident : industrialiser le pays.

La généralisation de l'Economie d'Etat en U.R.S.S. a créé l'illusion du socialisme chez les esprits superficiels pour qui le socialisme se ramène à l'étatisation des moyens de travail. Mais cette illusion, entretenue à dessein par les dirigeants soviétiques comme arme nationale contre les puissances occidentales, ne saurait masquer la réalité qui est celle d'une Economie d'Etat dont le but est de développer la puissance de la nation russe.

Ainsi, nous trouvons en Union Soviétique le même phénomène que nous avons constaté dans l'évolution du capitalisme. La voie par laquelle et les raisons pour lesquelles la Russie y est arrivée sont différentes, sa forme est plus brutale et plus totale, mais le phénomène est le même : c'est une Economie d'Etat organisée et planifiée en fonction des intérêts de la nation en tant que puissance souveraine. Or ce même phénomène, par des voies, sous des formes et pour des raisons également différentes, nous le voyons se produire aussi dans les pays de l'Europe de l'Est, en Chine et en Amérique latine.

#### LE REVEIL DES PEUPLES COLONIAUX

Si la révolution russe a été le grand bouleversement social issu de la première guerre mondiale, la décolonisation a été celui issu de la deuxième. Les pays d'Asie et d'Afrique, qui, depuis longtemps, vivaient sous le joug du colonialisme, sont sortis de leur léthargie et, tantôt pacifiquement, tantôt par les armes, ont engagé la lutte pour leur libération. Lutte qui n'est pas encore terminée pour certains d'entre eux. Cette décolonisation est le résultat d'un double mouvement : d'un côté, la pénétration capitaliste importée par les puissances coloniales a provoqué la décomposition des vieilles structures des pays colonisés et libéré des forces sociales qui se sont cristallisées dans les mouvements de libération nationale ; de l'autre, la transformation du capitalisme en Economie d'Etat a rendu inutiles les possessions coloniales qui sont même devenues un obstacle au développement de l'économie nationale. Le colonialisme a répondu aux besoins du capitalisme dans sa période mercantile et d'accumulation. Il ne correspond plus aux nécessités de l'économie moderne. Aussi, sauf quelques éléments attardés qui s'accrochent à lui par esprit de domination ou d'intérêt, il vit ses derniers jours.

Or, au fur et à mesure que les pays coloniaux recouvrent leur indépendance, qu'ils se constituent en nations souveraines, et quelle que soit la forme par laquelle ils atteignent cette souveraineté, ils se trouvent tous devant le même problème à résoudre : développer l'économie du pays. Et cela est d'autant plus urgent que la croissance démographique pèse lourdement sur cette économie. Mais tout comme la Russie après la révolution de 1917, ces pays ne peuvent pas résoudre ce problème par la voie du capitalisme. La raison en est la même en plus grave : il n'y a pas d'épargne locale pour l'investissement, le peu de bourgeoisie qu'il y avait était étranger en

provenance de la nation colonisatrice. C'est pourquoi, dans tous les pays nouvellement indépendants, l'Etat est obligé de prendre l'initiative du développement économique. La conséquence est que là aussi nous voyons se construire une Economie d'Etat dont le but est le développement de la puissance économique de la nation. Et les caractéristiques de cette Economie d'Etat sont les mêmes que celles que nous avons décrites plus haut.

Les mouvements de libération nationale qui se sont développés dans tous les pays colonisés ont, dans leur lutte contre le colonialisme et pour l'indépendance, donné naissance à de véritables révolutions populaires dont l'anti-capitalisme primaire a créé l'illusion qu'il s'agissait de révolutions socialistes. Cette illusion se trouve encore renforcée par l'étatisation de l'économie que les esprits superficiels prennent pour du socialisme. En réalité, la signification historique des révolutions populaires des peuples coloniaux est la création de nations souveraines et indépendantes, condition préalable et nécessaire de leur évolution sociale.

(A suivre)

P. RIMBERT.

## A travers les

# LIVRES

### CONTRE LE NEO-CORPORATISME

Sens et portée du livre de M. Bloch-Lainé  
Pour une réforme de l'entreprise

(par Philippe DEHAN, supplément aux Informations Syndicales de l'U.D.F.O. de la Loire-Atlantique.)

Ceux qui lisent la « chronique de l'Union des Syndicalistes » savent que nous avions mis à notre programme la lecture du livre de M. Bloch-Lainé « Pour une réforme de l'entreprise » autour duquel beaucoup de bruit s'est fait.

Or, nous n'avons pas lu ce livre. Mais parmi les amis de la « R.P. » il en est bien qui l'ont lu. Le malheur, c'est que lorsqu'un camarade lit un livre intéressant, il ne songe pas à le signaler en le commentant rapidement, pour alimenter notre rubrique « A travers les livres ». C'est un petit effort qui nous rendrait bien service à tous, parce que, tous, nous ne pouvons pas tout lire.

C'est donc à travers cette étude complète de Philippe Déhan que nous faisons connaissance avec le livre de M. Bloch-Lainé. Comme l'indique le titre de cette étude, son auteur n'y voit rien de nouveau. Il y retrouve, au contraire, les premiers principes du courant dit « social » du capitalisme de notre époque, du corporatisme et, pour tout dire, du fascisme. Philippe Déhan ne craint pas de rapprocher de ce courant certains néo-syndicalistes, les gauchistes de la C.F.T.C., et de mettre sur la même planche que l'ouvrage de M. Bloch-Lainé (et dans le même sac) les livres de Debré (« Au service de la nation ») et de Mendès-France (« La République moderne »). Moderne ? Philippe Déhan n'en croit rien ; il écrit : « J'en étonnerais beaucoup si j'exhumais des textes, remontant à l'après-guerre de 14-18, et où, presque mot à mot, je montrerais les racines de ces idées... » Pour notre camarade, il ne s'agit pas d'autre chose que « d'intégrer » la section syndicale d'entreprise en laissant et en consolidant tous les pouvoirs réels entre les mains des « directeurs », et, en même temps, de prendre par la tête l'organisation syndicale dans un « Sénat économique » qui, en fait, ne serait qu'un « monstre borgne et boiteux ». La séparation des pouvoirs, prônée sur le plan de l'entreprise par M. Bloch-Lainé, selon le modèle de la séparation des pouvoirs de l'Etat, Philippe

Déhan n'y voit qu'une sorte de projection du gaullisme dans le gouvernement de l'entreprise. Il souligne une tendance certaine à l'abaissement des cadres techniques dans « une hiérarchie intermédiaire », entre les « managers » et les exécutants. Sur ce point important, il écrit : « Le sens et la portée de l'affirmation de cette conception de classe d'une part, de l'abaissement de la hiérarchie intermédiaire d'autre part, sont d'une portée sociale considérable. Ce phénomène fait suite à l'ascension de la bureaucratie étatique et la complète. Le sens en est que, partout, s'instaure la primauté de l'administratif sur le technique... »

Rien ne saurait remplacer, évidemment, la lecture personnelle du livre de M. Bloch-Lainé. Mais nous devons remercier le camarade Philippe Déhan de nous en avoir montré, par son étude critique, l'importance et la portée. Nous ne serions pas tellement étonnés si, en effet, cet ouvrage participait à cette entreprise de « rénovation » du syndicalisme qui n'est, bien souvent, qu'une resucée d'un collaborationnisme dont le syndicalisme ouvrier, par sa doctrine et, plus encore, par sa pratique, a déjà fait justice.

Il y a quand même des points discutables dans l'étude de Philippe Déhan. Celui-ci, par exemple : « Quant à l'accès à la comptabilité de l'entreprise par l'ensemble des parties en cause, elle ne me semble pas indispensable. Les salariés n'ont pas à substituer leurs propres conseils, c'est-à-dire leurs représentants, aux conseils des patrons pour leur indiquer comment mieux faire pour accorder de meilleurs salaires, sans quoi ils pourraient tout aussi bien substituer leur propre gouvernement à la place de celui qui leur sera imposé. »

La prise en main du gouvernement de l'entreprise viendra en son temps. Comment donc Philippe Déhan croit-il qu'elle surviendra ? Il y a l'étape intermédiaire — et qui peut être plus ou moins longue — du contrôle ouvrier, revendication fondamentale de l'époque du planisme et du capitalisme d'Etat. Or, le contrôle ouvrier comprend bel et bien, comme première condition, l'accession à la comptabilité de l'entreprise.

R. G.

### RETOUR A ALBERT THIERRY ET A MARTINET

L'Amitié par le Livre va rééditer deux livres qui, pour les camarades de la « R.P. » ont une importance particulière. Tous deux furent jadis édités à la Librairie du Travail — une entreprise qui, malgré de bonnes volontés actuelles, fait bien défaut — et leur valeur n'est pas diminuée à présent : *Les Réflexions sur l'Education*, d'Albert Thierry, avec la préface de Marcel Martinet ; *Le Proletariat et la Culture*, partie principale de « *La Culture Proletarienne* », de Marcel Martinet, publiée en 1935. Les deux titres ensemble : 15 F, et en tirage numéroté, 30 F, les exemplaires de tête avec quelques lignes de la main du poète.

Déjà est paru un choix présenté par Roger Petitjean de quelques-uns des plus beaux textes d'Albert Thierry : « Vous dites grandir » (9 F), des poèmes, des essais, et quelques-unes des pages les plus poignantes, des plus sensibles et frémisantes tirées de « *L'Homme en proie aux enfants* », et du merveilleux « *Sourire Blessé* ». C'est aussi la « Librairie du Travail » qui avait eu le courage de publier « *Le Révélateur de la Douleur* », cet énorme drame, trop énorme, mais avec des souffles de génie. Le présent livre, comme tous ceux de la firme que, contre vents et marées, dirige Camille Belliard, est bellement présenté. Les jeunes doivent le lire, et il doit entrer dans les bibliothèques syndicales aussi bien que chez les enseignants ; aussi bien que les deux volumes qui vont sortir. Il serait désirable qu'une étude approfondie soit faite de ces livres. La souscription se fait à : Camille Belliard, C.C.P. 6666, Paris. L'adresse de l'A.P.L.L. est à Blainville-sur-Mer (Manche).

L. S.

# LES FAITS DU MOIS

**DIMANCHE 1er.** — Accord algéro-tunisien d'ordre économique.

**MARDI 3.** — Accord économique et militaire entre la Syrie et l'Irak.

**MERCREDI 4.** — A Brighthon, Congrès des Trade Unions.

**JEUDI 5.** — Côte d'Ivoire: M. Houphouët-Boigny révèle que l'on voulait attenter à sa vie. Il a « neutralisé » six ministres et cinq parlementaires.

Le Pérou, le Chili, l'Australie, la Nouvelle-Zélande protestent contre des expériences atomiques françaises dans le Pacifique.

**VENDREDI 6.** — L'A.F.L.-C.I.O. demande l'adoption de la semaine de 35 heures aux Etats-Unis.

En Algérie, Ben Bella remanie son gouvernement. MM. Francis, Khelifa et Kholzi n'en font plus partie. L'U.G.T.A. confirme la rupture des syndicats algériens avec la C.I.S.L.

**DIMANCHE 8.** — Référendum algérien: 5.016.000 voix pour la Constitution, 95.000 contre. Nombreuses abstentions en Kabylie.

**MARDI 10.** — Pour neutraliser l'action ségrégationniste du gouverneur de l'Alabama, la garde nationale est placée sous contrôle fédéral.

Graves incidents en Israël contre des écoles chrétiennes.

**MERCREDI 11.** — Arrestation d'anarchistes espagnols à Paris et dans le sud-ouest de la France.

L'intégration scolaire est appliquée en Alabama.

**JEUDI 12.** — Accord nucléaire franco-allemand.

Plan de stabilisation approuvé par le Conseil des ministres français.

Grève du Textile dans la région de Saint-Etienne.

Congrès de l'Internationale socialiste à Amsterdam.

**VENDREDI 13.** — Dix-sept mandats d'amener contre anarchistes espagnols.

**SAMEDI 14.** — L'U.R.S.S. accorde un prêt de 500 millions de francs au gouvernement algérien.

**DIMANCHE 15.** — Election de M. Ben Bella président de la République algérienne.

A Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre), banque des Mille opposants au gaullisme.

**LUNDI 16.** — Troubles violents au Tchad: 20 morts, 25 blessés.

**MARDI 17.** — L'U.R.S.S. vend du blé canadien à Cuba.

Nationalisation des journaux français d'Algérie.

**MERCREDI 18.** — Aux Pays-Bas, les syndicats rejettent la politique de blocage des salaires.

**JEUDI 19.** — Arrivée au Brésil du maréchal Tito.

Démission de M. Rabah Bitat, vice-président du gouvernement algérien.

**VENDREDI 20.** — A l'O.N.U., discours du président Kennedy.

**SAMEDI 21.** — En Finlande, les partis de droite refusent de collaborer au gouvernement avec les communistes.

Renversement du gouvernement conservateur norvégien.

Grève de 36 heures dans la navigation aérienne.

**LUNDI 23.** — En Tchécoslovaquie, destitution du président Siroky.

M. Mac Namara et le général Taylor se rendent à Saïgon pour étudier la situation militaire au Vietnam.

A Moscou, on dénonce 5.000 violations de la frontière par les Chinois en 1962.

**MARDI 24.** — Georges Pâques, chef-adjoint du ser-étrangères des Six.

vice de presse de l'O.T.A.N. arrêté pour espionnage en faveur de l'U.R.S.S.

La Fédération F.O. des Produits chimiques se déclare favorable à la reconstitution de l'unité syndicale.

La Grande-Bretagne rejette l'offre française de participation à une force de frappe européenne.

**MERCREDI 25.** — Les ministres des Six proposent des concessions tarifaires aux U.S.A. et à l'U.R.S.S.

Le Sénat américain a ratifié le traité de Moscou par 80 voix contre 19.

A Evian, congrès du parti radical.

Le Tribunal des Forces armées de Paris renvoie deux procès d'objecteurs de conscience.

En République dominicaine, le gouvernement Juan Bosch est renversé par l'armée.

En Norvège, formation d'un gouvernement socialiste Gerhardsen.

**JEUDI 26.** — Visite du maréchal Tito au Chili.

Déclaration du P.M.S.U.D. sur l'unité syndicale.

**VENDREDI 27.** — Renouvellement des accords hispano-américains: garantie formelle de défense accordée à l'Espagne.

A Evian, congrès du Rassemblement démocratique.

**SAMEDI 28.** — Réduction considérable du réseau « logistique » américain en France.

Visite du maréchal Tito en Bolivie.

**DIMANCHE 29.** — Le Front des Forces Socialistes organise des manifestations contre le gouverneur algérien à Tizi-Ouzou (Kabylie).

**LUNDI 30.** — Au Congo ex-belge, suspension de la session du Parlement.

A Cuba, Fidel Castro refuse de signer le traité nucléaire de Moscou.

A Scarborough, congrès du parti travailliste.

Des terroristes pro-castristes attaquent un train au Venezuela.

Grève des personnels hospitaliers.

## D'où vient l'argent ?

### MOIS DE SEPTEMBRE 1963

RECETTES :	
Abonnements ordinaires .....	1.257,20
abonnements de soutien .....	280,—
	<hr/>
Souscription .....	1.537,20
Vente des brochures .....	205,51
Divers .....	4,—
	<hr/>
	110,—
	<hr/>
Total des recettes ..	1.846,71
En caisse à fin août .....	4.284,42
	<hr/>
	6.131,13

DEPENSES :	
Impression et papier R.P. mai 1963 .....	1.281,20
Impression et papier R.P. juin 1963 .....	1.281,20
Impr. et papler juillet-août 1963 .....	1.281,20
Frais d'expédition .....	225,82
Téléphone .....	114,50
Autres frais généraux .....	47,10
	<hr/>
Total des dépenses ..	4.231,02
En caisse à fin septembre :	
Espèces .....	219,62
Chèques postaux .....	1.680,49
	<hr/>
	1.900,11
	<hr/>
	6.131,13

### LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Marcelle Costentin (Seine), 30; Félix Franc (Loire), 25; Albert Goldschild (Paris), 30; Marc Habouzit (Rhône), 25; I. Laufer (Paris), 60; Maurice Organde (Rhône), 30; Camille Philippon (Cher), 25; Maurice Ruffin (Paris), 30; Fernando Valera (Paris), 25. — Total: 280 francs.

### LA SOUSCRIPTION

Théophile Argence (Isère), 3; R. Barbet (Somme), 5; Henri Bareyre (Nord), 5; Gustave Berthomier (Drôme), 5; Jean-Pierre Bressand (Saône-et-Loire), 3; Pierre Costa (Bouches-du-Rhône), 5; Guy Cudel (Belgique), 19,51; Maurice Delage (Indre), 3; Laurent Devarennas (Paris), 6; Jean Duperray (Loire), 6; Henri Faulconnier (Côtes-du-Nord), 5; Jean Gassies (Landes), 5; J. Gavard-Gaton (Paris), 5; Erich Gerlach (Allemagne), 2; Baptiste Glauffret (Alpes-Maritimes), 5; Jean Itard (Paris), 5; Adolphe Jardin (Côte-d'Or), 5; Jean Laplaud (Charente-Maritime), 5; J. Laurent (Allier), 5; André Lavenir (Rhône), 5; Louis Le Coutaller (Finistère), 5; Albert Lulé (Paris), 5; Marcel Marcelot (Nièvre), 3; Emile Menu (Pas-de-Calais), 5; Victor Nan (Haute-Garonne), 5; Joannès Odin (Rhône), 5; Pierre Palix (Var), 2; Charles Patat (Paris), 10; Pierre Pérat (Aisne), 5; Pierre Pérignon (Meuse), 3; Emile Perrot (Pas-de-Calais), 5; Roger Salmat (Seine), 5; Maurice Samuel (Loire), 5; Hélène Savanier (Alpes-Maritimes), 5; Roger Séguéla (Aude), 5; Georges Thomas (Indre), 5; Hélène Thomas (Saône-et-Loire), 5; Maurice Vassort (Seine-et-Oise), 10; L. Vautre (Saône-et-Loire), 5. — Total: 205,51 francs.

# LA CHINE

prétend reprendre  
des mains défaillantes de la Russie  
le flambeau de la Révolution

On ne comprend  
la politique présente d'un peuple  
qu'en connaissant  
son histoire passée.

*C'est pourquoi il vous faut lire :*

## LA CHINE

**Ses trois millénaires d'histoire**

**Ses cinquante ans de révolution**

par **R. LOUZON**

PRIX : 4 Fr.

---

Adresser les commandes et leur montant à la

**Révolution prolétarienne**

14, rue de Tracy, Paris-2°. Ch. post. 733-99 Paris